



**RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL**

2011

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

Montréal 

**Préparé par
le Service
des finances,
Direction de la
comptabilité et
du contrôle financier**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2011

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

DÉPOSÉ AU GREFFE DE LA VILLE DE MONTRÉAL LE 31 MAI 2012

Table des matières

	Page
INTRODUCTION	
Message du maire et du président du comité exécutif, responsable des finances	III
Message du directeur général et du trésorier	IV
Carte géographique du territoire de Montréal	VII
L'organisation municipale.....	IX
INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	
Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière.....	1
Rapport de l'auditeur indépendant du vérificateur général de Montréal	2
Rapport de l'auditeur indépendant	4
États financiers consolidés	
État consolidé de la situation financière	7
État consolidé des résultats	8
État consolidé de la variation de la dette nette.....	9
État consolidé des flux de trésorerie.....	10
Informations sectorielles	
Annexe 1 – Situation financière consolidée par organisme.....	11
Annexe 2 – Résultats détaillés consolidés par organisme.....	12
Annexe 3 – Conciliation de l'excédent consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par organisme.....	13
Annexe 4 – Conciliation de l'excédent (déficit) consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales par organisme.....	14
Annexe 5 – Charges par objet consolidées par organisme.....	15
Notes et tableaux complémentaires.....	17
Tableau 1 – Excédent consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par compétence.....	38
Tableau 2 – Excédent consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales par compétence.....	40
Tableau 3 – Excédent accumulé consolidé.....	42
Tableau 4 – Endettement total net à long terme consolidé.....	43
INFORMATION FINANCIÈRE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE	
Ventilation par compétence	
Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par compétence.....	46
Excédent non consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales par compétence.....	48
Excédent accumulé non consolidé par compétence.....	50
Charges par objet non consolidées à des fins fiscales par compétence.....	52
Gestion de l'eau	
Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales lié à la gestion de l'eau par compétence.....	54
Excédent non consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales lié à la gestion de l'eau par compétence.....	56
Ventilation des charges mixtes	
Rapport de l'auditeur indépendant du vérificateur général de Montréal sur la ventilation des charges mixtes	58
Tableau de la ventilation des charges mixtes par compétence.....	60
Notes complémentaires	62

2011 Introduction

Message du maire et du président du comité exécutif, responsable des finances

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

L'exercice financier de 2011 de la Ville de Montréal, en excluant les organismes qu'elle contrôle, se solde par un surplus d'un peu plus de 79 M\$. De ce montant, 26 M\$ sont attribuables aux activités financières de la Ville-centre et 53 M\$ aux activités financières des arrondissements.

Ce surplus démontre que le vaste exercice de consolidation des finances municipales qui a été entamé en 2011 porte ses fruits. En sus d'avoir assuré l'équilibre budgétaire, les plans de réduction de dépenses que nous avons mis en place l'an dernier et qui ont généré 130 M\$ d'économies, ont grandement orienté nos choix budgétaires et ont permis d'éviter des hausses de taxes trop importantes pour 2012.

Essentiellement, le surplus qu'ont généré les arrondissements s'explique par des revenus plus élevés que prévu au chapitre des licences et permis, ce qui met en relief la vigueur du marché immobilier à Montréal. Il s'agit là d'une excellente nouvelle. Par ailleurs, les conséquences financières d'un jugement favorable dans un vieux litige qui opposait la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal et la firme Foster Wheeler ont aussi contribué aux résultats positifs des arrondissements.

Après les résultats de 2011, ces derniers peuvent donc compter sur un surplus cumulé de plus de 190 M\$, ce qui équivaut à 19 % de leur budget. Les arrondissements disposent donc d'une marge de manœuvre très saine pour faire face aux imprévus. En revanche, les surplus de la Ville-centre équivalent à 0.5 % du budget total. Par conséquent, notre Administration n'a pas attendu pour mettre en place, dès la fin du premier trimestre, un plan de resserrement visant à sécuriser l'équilibre entre ses revenus et ses dépenses. Rappelons que l'équilibre budgétaire est une obligation que la Ville est tenue de respecter.

Notre prudence en matière de gestion financière et le respect de nos objectifs budgétaires ont d'ailleurs été soulignés récemment par les agences de notation, dont Moody's, qui maintient encore une fois la cote de crédit de la Ville à Aa2 pour une septième année consécutive. Qui plus est, la perspective de renouvellement demeure stable. Alors que l'impact des cotes de crédit sur les économies publiques et les institutions a fait couler beaucoup d'encre récemment, nous nous réjouissons du fait que la perspective de maintien de cette cote soit bonne puisqu'elle nous permet de faire économiser des millions de dollars aux contribuables en frais d'intérêt.

Or, pour éviter de faire basculer l'équilibre et compromettre la réalisation des projets pour lesquels nous nous sommes engagés, nous devons agir de manière décisive et au-delà de la maîtrise des dépenses et des coûts. En effet, il nous faut continuer de mobiliser avec vigueur nos efforts autour de l'accroissement de l'efficacité dans nos opérations, notamment par le biais des chantiers d'optimisation, la réduction de l'effectif et l'exercice de révision du financement des arrondissements. Il nous faut également poursuivre nos actions visant à limiter les coûts sans cesse croissants des régimes de retraite. Ces priorités d'action représentent de véritables gages de réussite pour continuer d'offrir aux Montréalaises et aux Montréalais des services de qualité et des milieux de vie exceptionnels à moindre coût.

Le maire de Montréal



Gérald Tremblay

Le président du comité exécutif responsable des finances



Michael Applebaum

Message du directeur général et du trésorier

Mesdames,
Messieurs,

Les états financiers que nous déposons en ce 31 mai 2012 présentent un portrait fidèle des activités financières de la Ville de Montréal pour l'année 2011, et ce, dans leur version consolidée. Les états financiers regroupent tous les comptes de l'entité formée par la Ville de Montréal et les organismes qu'elle contrôle. Or, nous nous attarderons ici uniquement aux résultats de l'entité Ville, c'est-à-dire les résultats de l'administration municipale, excluant les organismes contrôlés.

En date du 31 décembre 2011, la Ville a enregistré un surplus de 79 M\$, dont 53 M\$ sont attribuables aux activités des arrondissements. Ces résultats positifs démontrent assurément que les mesures de réduction des dépenses municipales et les stratégies financières que nous avons mises en place ont su préserver l'équilibre budgétaire et la stabilité financière de la Ville.

Par ailleurs, la vigueur du marché immobilier de Montréal a occasionné une hausse de près de 42 M\$ en droits de mutation. Mentionnons aussi une augmentation générale des revenus de plus de 30 M\$ qui regroupent, notamment, les revenus issus des licences, des permis et du Fonds des parcs et terrains de jeu.

La résolution de litiges, dont celui en lien avec la firme Foster Wheeler quant à l'annulation d'un projet de construction d'un centre de recyclage de déchets solides et d'un incinérateur municipal, a également généré 35 M\$ d'économies en contingence.

Nos résultats positifs sont certes le reflet d'une saine gestion financière, mais il demeure primordial de renflouer les surplus de la Ville-centre qui sont considérablement affaiblis. Après avoir remis le surplus de 53 M\$ aux arrondissements, il ne restera que 26 M\$ à la Ville-centre comme marge de manœuvre. C'est pourquoi il nous faut maintenir avec vigueur nos efforts de réduction des dépenses, tout en maintenant notre gestion efficace, rigoureuse et serrée des fonds publics. Au-delà de l'équilibre budgétaire de 2012, nous espérons que les mesures récurrentes que nous avons mises en place généreront davantage de réserves. Parallèlement, nous entendons poursuivre nos efforts pour réduire les coûts des régimes de retraite, un enjeu déterminant pour les finances municipales.

Enfin, c'est avec beaucoup de reconnaissance et de fierté que nous remercions l'ensemble des employés de la Ville qui tous ont contribué de façon solidaire, responsable et engagée, à l'atteinte de ces résultats positifs. Nous sommes heureux de constater que cette précieuse collaboration se voit d'ores et déjà renouvelée depuis l'entrée en fonction de la nouvelle Direction générale.

Le directeur général



Guy Hébert

Le directeur principal du Service des finances et trésorier
de la Ville de Montréal



Robert Lamontagne

Introduction - Information financière de l'administration municipale

Exercice terminé le 31 décembre 2011

EXCÉDENT NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

(en milliers de dollars)

	2011						2010	
	Compétences de nature locale		Compétences d'agglomération		Éliminations		Total	
	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations
Revenus								
Taxes	2 703 510	2 712 872	29 240	33 187			2 732 750	2 746 059
Paiements tenant lieu de taxes	228 324	227 768		49			228 324	227 817
Quotes-parts			2 047 096	2 045 834	(1 668 196)	(1 667 048)	378 900	378 786
Transferts	204 577	220 159	159 293	146 949	(41 569)	(44 853)	363 870	367 108
Services rendus	266 056	258 028	56 659	66 316			281 146	279 491
Imposition de droits	115 964	172 825	1 762	1 726			117 726	174 551
Amendes et pénalités	102 102	94 033	83 861	87 346			185 963	181 379
Intérêts	54 822	71 992	27 796	37 472			82 618	109 464
Autres revenus	44 530	45 297	23 907	30 032			68 437	75 329
	3 719 885	3 802 974	2 429 614	2 448 911	(1 709 765)	(1 711 901)	4 439 734	4 539 984
Charges de fonctionnement								
Administration générale	453 006	491 851	359 853	376 571	(41 306)	(43 426)	771 553	824 996
Sécurité publique	16 885	6 239	936 111	956 913	(344)	(344)	952 996	962 808
Transport	348 824	340 893	463 333	446 983	(242)	(242)	812 157	787 634
Hygiène du milieu	189 574	180 620	238 512	210 465	(550)	(550)	428 086	390 535
Santé et bien-être	59 325	59 739	39 921	31 158			99 246	90 897
Aménagement, urbanisme et développement	155 245	142 442	57 481	52 594	(263)	(263)	212 463	194 755
Loisirs et culture	387 717	401 027	73 343	73 423		(10)	461 060	474 440
Frais de financement	260 283	242 471	150 552	145 811			410 835	388 282
	1 870 859	1 865 282	2 319 106	2 293 918	(41 569)	(44 853)	4 148 396	4 114 347
Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération	1 668 196	1 667 048			(1 668 196)	(1 667 048)		
Excédent avant financement et affectations	180 830	270 644	110 508	154 993			291 338	425 637
Financement								
Remboursement de la dette à long terme	(224 236)	(230 623)	(141 952)	(145 381)			(366 188)	(376 004)
Affectations								
Activités d'immobilisations	(21 158)	(11 340)	(48 346)	(6 575)			(69 504)	(17 915)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	62 699	80 760		415			62 699	81 175
Réserves financières et fonds réservés	1 700	(40 277)	112	(56 825)			1 812	(97 102)
Montant à pourvoir dans le futur	165	(3 805)	79 678	67 244			79 843	63 439
	43 406	25 338	31 444	4 259			74 850	29 597
Excédent des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice		65 359		13 871				79 230
								192 065

L'organisation municipale 2011

Tel que le prescrivent la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités*, la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* et ses modifications, les pouvoirs d'administrer la Ville de Montréal sont partagés en compétences d'agglomération et en compétences locales. La Ville de Montréal, en sa qualité de ville centrale, continue à fournir des services et à gérer des équipements communs pour l'ensemble des citoyens de l'île de Montréal, à la fois sur son territoire et sur celui des 15 villes reconstituées.

La prestation des services communs est assurée par les employés de la Ville de Montréal. Depuis 2009, les 16 villes liées sur le territoire de l'île de Montréal financent au moyen de quotes-parts l'ensemble des services communs placés sous l'autorité du conseil d'agglomération. Ce mode de financement des compétences d'agglomération a été introduit par les modifications législatives contenues dans la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal (projet de loi 22)*, adoptée en juin 2008.

Cette loi apporte également des modifications aux éléments relevant de la compétence du conseil d'agglomération. Ainsi, les activités relatives à la voirie artérielle sont désormais de compétence locale, à l'exception de la détermination de normes de gestion et d'harmonisation, de planification générale du réseau et de certains travaux qui demeurent de compétence d'agglomération.

Aussi, la liste initiale des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif prévue à l'annexe du *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (n° 1229-2005 et modifications) a été diminuée de plusieurs éléments, notamment plusieurs grands parcs, équipements culturels, fêtes et festivals.

Les compétences d'agglomération

Les compétences d'agglomération, soit les pouvoirs relatifs aux services fournis à l'ensemble des citoyens de l'île de Montréal, sont exercées au sein du conseil d'agglomération. Cette instance politique et décisionnelle de la Ville de Montréal détient, à l'égard des services communs, le pouvoir d'adopter tout règlement, d'autoriser toute charge et d'imposer toute quote-part sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal.

La structure du conseil d'agglomération se veut légère et démocratique. Le maire de Montréal choisit les représentants qui l'accompagnent au conseil d'agglomération, lesquels tiennent leurs mandats du conseil municipal; celui-ci détermine les orientations que prennent les élus au conseil d'agglomération. Il en est de même

pour les maires des villes reconstituées, qui sont liés aux orientations de leur conseil municipal respectif. Au total, le conseil d'agglomération est composé de 31 élus, soit :

- le maire de Montréal, qui en est le président;
- 15 élus du conseil municipal de Montréal, désignés par le maire;
- 14 maires des villes reconstituées, dont un nommé vice-président (il n'y a qu'un représentant pour L'Île-Dorval et Dorval);
- un représentant supplémentaire pour Dollard-Des Ormeaux (en raison de la taille de sa population), désigné par le maire de cette municipalité.

Au sein de ce conseil, les 16 villes liées possèdent une représentation proportionnelle à leur poids démographique, soit environ 87 % pour la Ville de Montréal et 13 % pour les 15 municipalités reconstituées.

Les compétences locales

Par ailleurs, les compétences locales de la Ville, conformément aux différents domaines d'activité énoncés dans la *Charte de la Ville de Montréal*, sont partagées entre le conseil municipal et les conseils d'arrondissement.

Le conseil municipal de la Ville de Montréal assume ses responsabilités à l'égard des compétences locales sur le territoire de Montréal qui compte 19 arrondissements. Les conseils d'arrondissement assurent, quant à eux, la prestation des services locaux sur leur territoire respectif.

Le conseil municipal est composé du maire de Montréal qui est, d'office, maire de l'arrondissement de Ville-Marie, et des 64 conseillères et conseillers municipaux, dont 18 sont des maires d'arrondissement. Un conseil d'arrondissement compte un minimum de cinq membres, soit le maire d'arrondissement, le ou les conseillères et conseillers municipaux et, selon le cas, les conseillères et conseillers d'arrondissement représentant cet arrondissement. Au total, les 19 arrondissements comprennent 46 conseillères et conseillers qui siègent également au conseil municipal et 38 conseillères et conseillers d'arrondissement.

Le coût inhérent aux services locaux fournis sur le territoire de la Ville de Montréal est défrayé à même les revenus provenant de la taxe municipale locale acquittée par les contribuables de la Ville de Montréal. Dans certains cas, les contribuables d'un arrondissement peuvent être appelés, à la suite de décisions de leur conseil d'arrondissement, à verser une taxe d'arrondissement pour des services locaux.

Résumé des compétences relevant soit du conseil d'agglomération, soit du conseil municipal et des conseils d'arrondissement

Compétences d'agglomération

- L'évaluation foncière
- Les services de police et de sécurité incendie et civile
- Les services de premiers répondants, à l'exception de ceux de la Ville de Côte-Saint-Luc
- Le centre d'urgence 9-1-1
- La mise en œuvre des schémas de couverture de risques en sécurité incendie et en sécurité civile
- La cour municipale
- Le logement social
- L'aide destinée aux sans-abri
- La prévention de la toxicomanie et de la prostitution, et la lutte contre celles-ci
- L'élimination et la valorisation des matières résiduelles ainsi que tout autre élément de leur gestion, si elles sont dangereuses
- L'élaboration et l'adoption du plan de gestion des matières résiduelles
- La gestion des cours d'eau municipaux
- Les équipements et les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées, sauf les conduites locales
- Le transport collectif des personnes
- La détermination de normes minimales de gestion et la planification générale du réseau artériel ainsi que les travaux concernant certaines voies énumérées
- La promotion économique, y compris à des fins touristiques, hors du territoire d'une municipalité liée
- L'accueil touristique
- Les parcs industriels
- Le Conseil des arts de Montréal
- Les équipements, les infrastructures et les activités d'intérêt collectif nommés à l'annexe du *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (n° 1229-2005 et modifications)
- La contribution au financement du déficit des Muséums nature de Montréal
- Toute autre compétence anciennement accordée à la communauté urbaine, dans le cas où la Ville a succédé à celle-ci

Compétences locales

- L'urbanisme
- La réglementation en matière de construction, de nuisance et de salubrité
- L'habitation
- La prévention en sécurité incendie et sécurité civile
- La collecte et le transport des matières résiduelles
- La gestion des rues locales et artérielles
- Les conduites qui, au sein des réseaux d'aqueduc et d'égout, sont de nature locale
- Les équipements locaux de sport ou de loisir
- Les bibliothèques locales
- Les parcs locaux
- Le développement économique local, communautaire, culturel et social
- Le patrimoine
- La Commission des services électriques
- Les sociétés de développement commercial
- Les parcs industriels énumérés au règlement RCG 06-020
- L'organisation des élections

2011 Information financière consolidée

Responsabilité de la direction de la Ville à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés présentés dans ce rapport sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, le tout tel que décrit à la note 2 afférente à ces états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés et toute l'information figurant dans le présent rapport financier annuel sont la responsabilité de la direction de la Ville. Cette dernière s'est également assurée de la cohérence entre les états financiers consolidés et toutes les autres informations divulguées dans le rapport financier annuel.

Pour évaluer certains faits et opérations, la direction de la Ville a procédé à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation et en tenant compte de l'importance relative.

La direction de la Ville a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de la Ville sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux lois et autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers consolidés reposent sur des registres comptables fiables.

Les pouvoirs et les compétences de la Ville sont exercés, soit par le conseil d'agglomération, soit par le conseil municipal ou encore par les conseils d'arrondissement.

Les responsabilités du comité de vérification, lequel est composé de sept membres dont deux sont membres du conseil qui représentent les municipalités reconstituées et deux proviennent de l'externe, comprennent la surveillance du processus de présentation et de communication de l'information financière, ce qui englobe notamment la révision des états financiers consolidés et des autres éléments contenus dans le présent rapport financier annuel.

Le vérificateur général de Montréal et l'auditeur indépendant, Samson Bélaïr / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., ont audité les états financiers consolidés et ont présenté les rapports qui suivent.



Robert Lamontagne, CA, MBA
Directeur principal et Trésorier



Guy Hébert
Directeur général

Montréal, le 28 mai 2012

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À Monsieur le Maire,
Au président et aux membres du comité exécutif,
Aux membres du conseil de la Ville de Montréal,
Aux membres du conseil d'agglomération de Montréal

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Montréal, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2011, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Montréal au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur la note 13 des états financiers consolidés qui indique que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières établies à des fins fiscales. La direction a choisi de présenter ces données, qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, car elle juge qu'elles sont nécessaires en vue d'une analyse pertinente et plus approfondie des résultats des activités réalisées.

Le vérificateur général de Montréal,



Jacques Bergeron, CPA auditeur, CA

Montréal, le 28 mai 2012

Rapport de l'auditeur indépendant

À Monsieur le Maire,
au Président et aux Membres du comité exécutif,
aux Membres du Conseil de la Ville de Montréal,
aux Membres du Conseil d'agglomération de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Montréal, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2011, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation de ces risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Montréal au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 13 des états financiers consolidés qui indique que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières établies à des fins fiscales. La direction a choisi de présenter ces données, qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, car elle juge qu'elles sont nécessaires en vue d'une analyse pertinente et plus approfondie des résultats des activités réalisées.

Samson Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Le 28 mai 2012

¹ CPA auditeur, CA permis n° A116207

État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre 2011

		(en milliers de dollars)	
	Notes	2011	2010
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse et placements temporaires	3	329 506	345 934
Placements	3	2 416 010	2 093 876
Débiteurs	4	2 815 674	2 851 313
Actifs destinés à la revente		6 770	5 200
Prêts	5	20 149	24 196
Actif au titre des avantages sociaux futurs	6	121 373	409 150
		<u>5 709 482</u>	<u>5 729 669</u>
PASSIFS			
Emprunts temporaires	7	179 057	357 648
Créditeurs, provisions et charges à payer	8	1 450 785	1 475 631
Revenus reportés	9	101 992	108 374
Dette à long terme	10	8 785 294	8 446 178
		<u>10 517 128</u>	<u>10 387 831</u>
DETTE NETTE		<u>(4 807 646)</u>	<u>(4 658 162)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations	11	10 178 450	9 872 602
Propriétés destinées à la revente		73 598	71 982
Stocks		66 619	65 284
Autres actifs non financiers	12	244 924	179 901
		<u>10 563 591</u>	<u>10 189 769</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	13	<u>5 755 945</u>	<u>5 531 607</u>
Engagements et éventualités	18		

Voir les notes et les tableaux complémentaires

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2011

(en milliers de dollars)

	Notes	2011		2010
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Taxes		2 716 514	2 731 326	2 571 818
Paiements tenant lieu de taxes		228 324	227 817	266 571
Quotes-parts		378 900	378 786	360 465
Transferts	14	1 230 594	880 419	966 667
Services rendus		959 511	981 564	823 808
Imposition de droits		117 726	174 551	164 174
Amendes et pénalités		185 963	181 379	186 453
Intérêts	15	82 618	121 815	98 122
Autres revenus		153 667	163 333	199 605
		<u>6 053 817</u>	<u>5 840 990</u>	<u>5 637 683</u>
Charges				
Administration générale		775 610	830 123	280 033
Sécurité publique		979 473	986 721	944 275
Transport		1 834 700	1 850 551	1 312 178
Hygiène du milieu		570 488	551 408	526 656
Santé et bien-être		146 782	134 569	139 474
Aménagement, urbanisme et développement		240 916	221 716	225 256
Loisirs et culture		543 878	571 822	540 209
Frais de financement		524 924	469 742	466 849
		<u>5 616 771</u>	<u>5 616 652</u>	<u>4 434 930</u>
Excédent de l'exercice		<u>437 046</u>	<u>224 338</u>	<u>1 202 753</u>
Excédent accumulé au début de l'exercice			<u>5 531 607</u>	<u>4 328 854</u>
Excédent accumulé à la fin de l'exercice			<u><u>5 755 945</u></u>	<u><u>5 531 607</u></u>

Voir les notes et les tableaux complémentaires

État consolidé de la variation de la dette nette

Exercice terminé le 31 décembre 2011

(en milliers de dollars)

	Note	2011		2010
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent de l'exercice		437 046	224 338	1 202 753
Variation des immobilisations				
Acquisition		(1 707 605)	(967 396)	(1 059 455)
Produit de cession		4 760	21 218	19 034
Amortissement		673 743	669 276	643 696
Gain sur cession		(4 760)	(9 006)	(4 355)
		(1 033 862)	(285 908)	(401 080)
Variation des propriétés destinées à la revente		5 190	(1 616)	16 620
Variation des stocks			(1 335)	(636)
Variation des autres actifs non financiers			(64 515)	(105 572)
		5 190	(67 466)	(89 588)
Intégration d'organismes	16		(20 448)	(20 559)
Variation de la dette nette		(591 626)	(149 484)	691 526
Dette nette au début de l'exercice		(4 658 162)	(4 658 162)	(5 349 688)
Dette nette à la fin de l'exercice		(5 249 788)	(4 807 646)	(4 658 162)

Voir les notes et les tableaux complémentaires

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2011

	Note	(en milliers de dollars)	
	2011	2010
Activités de fonctionnement			
Excédent de l'exercice		224 338	1 202 753
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations		669 276	643 696
Gain sur cession d'immobilisations		(9 006)	(4 355)
Autres		1 477	10 290
		<u>886 085</u>	<u>1 852 384</u>
Variation des éléments hors caisse			
Débiteurs		(3 034)	(267 343)
Prêts		4 047	15 887
Actif au titre des avantages sociaux futurs		289 777	(625 334)
Créditeurs, provisions et charges à payer		(32 414)	(51 841)
Revenus reportés		20 678	15 063
Stocks		(1 335)	(636)
Autres actifs non financiers		(64 515)	(105 572)
		<u>1 099 289</u>	<u>832 608</u>
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition d'immobilisations		(967 396)	(1 059 455)
Produit de cession d'immobilisations		21 218	19 034
		<u>(946 178)</u>	<u>(1 040 421)</u>
Autres activités d'investissement			
Acquisition de placements		(585 494)	(841 399)
Produit de cession de placements		263 920	343 199
Variation nette des actifs et des propriétés destinés à la revente		(3 186)	16 620
Intégration d'organismes	16	11 920	1 967
		<u>(312 840)</u>	<u>(479 613)</u>
Activités de financement			
Produit des emprunts		991 011	1 064 250
Remboursement de la dette à long terme déduction faite des refinancements		(522 401)	(561 394)
Rachat d'obligations par refinancement		(126 718)	(99 564)
Variation nette des emprunts temporaires		(198 591)	220 869
		<u>143 301</u>	<u>624 161</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(16 428)	(63 265)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		345 934	409 199
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		<u>329 506</u>	<u>345 934</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires de 90 jours et moins à compter de la date d'acquisition.

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Informations sectorielles

Au 31 décembre 2011

ANNEXE 1 – SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2011			2010
	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total
ACTIFS FINANCIERS				
Encaisse et placements temporaires	261 226	68 280		329 506
Placements	2 049 635	366 375		2 416 010
Débiteurs	1 972 339	969 219	(125 884)	2 815 674
Actifs destinés à la revente	3 613	3 157		6 770
Prêts	39 662	16 237	(35 750)	20 149
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs	(129 996)	251 369		121 373
	<u>4 196 479</u>	<u>1 674 637</u>	<u>(161 634)</u>	<u>5 709 482</u>
				<u>5 729 669</u>
PASSIFS				
Emprunts temporaires		179 057		179 057
Créditeurs, provisions et charges à payer	1 213 577	290 507	(53 299)	1 450 785
Revenus reportés	126 204	1 788	(26 000)	101 992
Dette à long terme	6 974 715	1 918 914	(108 335)	8 785 294
	<u>8 314 496</u>	<u>2 390 266</u>	<u>(187 634)</u>	<u>10 517 128</u>
				<u>10 387 831</u>
DETTE NETTE	<u>(4 118 017)</u>	<u>(715 629)</u>	<u>26 000</u>	<u>(4 807 646)</u>
				<u>(4 658 162)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS				
Immobilisations	7 565 388	2 613 062		10 178 450
Propriétés destinées à la revente	48 506	25 092		73 598
Stocks	25 636	40 983		66 619
Autres actifs non financiers	46 800	224 124	(26 000)	244 924
	<u>7 686 330</u>	<u>2 903 261</u>	<u>(26 000)</u>	<u>10 563 591</u>
				<u>10 189 769</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ				
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement non affecté	64 242	(45 608)		18 634
Excédent des activités de fonctionnement affecté	220 059	40 850		260 909
Réserves financières et fonds réservés	214 472	5 842		220 314
Déficit des activités d'immobilisations	(16 840)	(29 009)	(9 417)	(55 266)
Montant à pourvoir dans le futur	(983 349)	192 090	39 907	(751 352)
Investissement net dans les immobilisations	4 069 729	2 023 467	(30 490)	6 062 706
	<u>3 568 313</u>	<u>2 187 632</u>	<u></u>	<u>5 755 945</u>
				<u>5 531 607</u>

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Informations sectorielles (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

ANNEXE 2 – RÉSULTATS DÉTAILLÉS CONSOLIDÉS PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2011			2010	
	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total	Total
Revenus					
Fonctionnement					
Taxes	2 746 059		(14 733)	2 731 326	2 571 818
Paiements tenant lieu de taxes	227 817			227 817	266 571
Quotes-parts	378 786	372 900	(372 900)	378 786	360 465
Transferts	367 108	123 583		490 691	456 135
Services rendus	279 491	720 159	(18 086)	981 564	823 808
Imposition de droits	174 551			174 551	164 174
Amendes et pénalités	181 379			181 379	186 453
Intérêts	109 464	15 803	(3 452)	121 815	98 122
Autres revenus	74 359	154 020	(89 534)	138 845	180 562
	<u>4 539 014</u>	<u>1 386 465</u>	<u>(498 705)</u>	<u>5 426 774</u>	<u>5 108 108</u>
Immobilisations					
Quotes-parts		16 113	(16 113)		
Transferts	162 458	227 270		389 728	510 532
Autres revenus					
Contributions des promoteurs	18 131			18 131	14 541
Autres	6 357			6 357	4 502
	<u>186 946</u>	<u>243 383</u>	<u>(16 113)</u>	<u>414 216</u>	<u>529 575</u>
	<u>4 725 960</u>	<u>1 629 848</u>	<u>(514 818)</u>	<u>5 840 990</u>	<u>5 637 683</u>
Charges					
Administration générale	835 822		(5 699)	830 123	280 033
Sécurité publique	986 721			986 721	944 275
Transport	984 886	1 326 219	(460 554)	1 850 551	1 312 178
Hygiène du milieu	551 811		(403)	551 408	526 656
Santé et bien-être	91 780	51 087	(8 298)	134 569	139 474
Aménagement, urbanisme et développement	222 771	9 465	(10 520)	221 716	225 256
Loisirs et culture	549 377	47 813	(25 368)	571 822	540 209
Frais de financement	388 282	85 436	(3 976)	469 742	466 849
	<u>4 611 450</u>	<u>1 520 020</u>	<u>(514 818)</u>	<u>5 616 652</u>	<u>4 434 930</u>
Excédent de l'exercice	<u>114 510</u>	<u>109 828</u>		<u>224 338</u>	<u>1 202 753</u>

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Informations sectorielles (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

ANNEXE 3 – CONCILIATION DE L'EXCÉDENT CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2011				2010	
	Budget consolidé	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total	Total
Excédent de l'exercice	437 046	114 510	109 828		224 338	1 202 753
Moins: revenus des activités d'immobilisations	(731 979)	(186 946)	(243 383)	16 113	(414 216)	(529 575)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales de l'exercice	(294 933)	(72 436)	(133 555)	16 113	(189 878)	673 178
Conciliation à des fins fiscales						
Immobilisations						
Produit de cession	4 760	5 313	15 905		21 218	19 034
Amortissement	673 743	497 103	172 173		669 276	643 696
Gain sur cession	(4 760)	(4 343)	(4 663)		(9 006)	(4 355)
	673 743	498 073	183 415		681 488	658 375
Financement						
Remboursement de la dette à long terme	(451 044)	(376 004)	(87 626)	(7 622)	(471 252)	(422 543)
Affectations						
Activités d'immobilisations	(89 406)	(17 915)	(23 189)	(16 113)	(57 217)	(45 631)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	62 699	81 175	2 996		84 171	96 527
Réserves financières et fonds réservés	1 069	(97 102)	(1 326)		(98 428)	(67 751)
Montant à pourvoir dans le futur	114 526	63 439	82 779	7 622	153 840	(692 103)
	88 888	29 597	61 260	(8 491)	82 366	(708 958)
Excédent des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice	16 654	79 230	23 494		102 724	200 052

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Informations sectorielles (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

ANNEXE 4 – CONCILIATION DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2011				2010	
	Budget consolidé	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total	Total
Revenus des activités d'immobilisations	731 979	186 946	243 383	(16 113)	414 216	529 575
Conciliation à des fins fiscales						
Immobilisations						
Acquisition						
Administration générale	(68 719)	(40 199)			(40 199)	(26 742)
Sécurité publique	(23 923)	(26 326)			(26 326)	(32 839)
Transport	(850 838)	(138 372)	(352 853)		(491 225)	(567 487)
Hygiène du milieu	(418 674)	(203 329)			(203 329)	(215 776)
Santé et bien-être	(3 000)	(397)	(9 478)		(9 875)	(2 403)
Aménagement, urbanisme et développement	(86 891)	(62 995)			(62 995)	(55 094)
Loisirs et culture	(255 560)	(133 434)	(13)		(133 447)	(159 114)
	(1 707 605)	(605 052)	(362 344)		(967 396)	(1 059 455)
Financement						
Financement à long terme des activités d'immobilisations	781 114	490 585	61 569		552 154	702 912
Affectations						
Activités de fonctionnement	89 406	17 915	23 189	16 113	57 217	45 631
Excédent des activités de fonctionnement affecté	30 318	13 445			13 445	10 692
Réserves financières et fonds réservés	74 788	60 500	(1 128)		59 372	56 823
	194 512	91 860	22 061	16 113	130 034	113 146
Excédent (déficit) des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice		164 339	(35 331)		129 008	286 178

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Informations sectorielles (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

ANNEXE 5 – CHARGES PAR OBJET CONSOLIDÉES PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2011			2010	
	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total	Total
Rémunération					
Élus	10 865	502		11 367	9 189
Employés	1 502 455	617 149	(4 274)	2 115 330	2 020 802
Cotisations de l'employeur					
Élus	3 634	41		3 675	3 658
Employés	782 385	226 620		1 009 005	30 234
Transport et communication	42 459	141 760		184 219	168 160
Services professionnels, techniques et autres					
Honoraires professionnels	37 433	22 702		60 135	59 566
Achats de services techniques	258 070	40 741	(13 099)	285 712	259 513
Autres	2 753	15 208		17 961	2 691
Location, entretien et réparation					
Location	86 047	16 836	(18 464)	84 419	75 521
Entretien et réparation	62 587	27 120		89 707	81 567
Biens durables					
Travaux de construction	15 778	2 698		18 476	23 334
Autres biens durables	750	23 154		23 904	6 447
Biens non durables					
Fourniture de services publics	81 019	10 852	(9 195)	82 676	85 181
Autres biens non durables	135 885	52 722		188 607	169 645
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de :					
La municipalité	284 731	36 222	(3 976)	316 977	316 928
Gouvernement du Québec et ses entreprises	75 002	46 261		121 263	113 707
Autres tiers	24 078	12		24 090	30 278
Autres frais de financement	4 471	2 941		7 412	5 936
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Société de transport de Montréal	389 013		(389 013)		
Communauté métropolitaine de Montréal	29 510			29 510	29 707
Villes reconstituées					508
Autres	28 094		(26 316)	1 778	2 944
Organismes gouvernementaux					
Agence métropolitaine de transport	47 701			47 701	42 611
Autres	10 289			10 289	9 932
Autres organismes	113 445	10 728	(2 900)	121 273	109 008
Amortissement des immobilisations	497 103	172 173		669 276	643 696
Autres objets					
Créances douteuses ou irrécouvrables	19 593	1 285		20 878	24 915
Autres	66 300	52 293	(47 581)	71 012	109 252
	<u>4 611 450</u>	<u>1 520 020</u>	<u>(514 818)</u>	<u>5 616 652</u>	<u>4 434 930</u>

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Notes et tableaux complémentaires

31 décembre 2011

1- STATUT

La Ville de Montréal (la Ville) est un organisme municipal constitué le 1^{er} janvier 2002, en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4).

Le 1^{er} janvier 2006, à la suite des résultats du scrutin référendaire tenu en 2004 en vertu de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q.2003, chapitre 14), les anciennes municipalités de Baie-d'Urfé, de Beaconsfield, de Côte-Saint-Luc, de Dollard-Des Ormeaux, de Dorval, de Hampstead, de Kirkland, de L'Île-Dorval, de Montréal-Est, de Montréal-Ouest, de Mont-Royal, de Pointe-Claire, de Sainte-Anne-de-Bellevue, du Village de Senneville et de Westmount ont été reconstituées, créant ainsi une Ville de Montréal résiduaire de 19 arrondissements, laquelle regroupe 87 % de la population totale de l'île de Montréal. Conformément aux dispositions de cette loi, toutes les municipalités situées sur l'île de Montréal demeurent toutefois liées les unes aux autres et forment une agglomération correspondant au territoire de la Ville de Montréal tel qu'il existait au 31 décembre 2005.

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (décret numéro 1229-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Montréal résiduaire constitue la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération.

L'agglomération est sous l'autorité du conseil d'agglomération de la Ville, instance politique et décisionnelle, investie des pouvoirs décisionnels relatifs à l'exercice des compétences d'agglomération. Le conseil d'agglomération est un organe délibérant de la municipalité centrale, distinct du conseil de la Ville visé par l'article 14 de la *Charte de la Ville de Montréal*. Il est formé de représentants de chacune des municipalités liées; le nombre de représentants de chacune des municipalités est établi de façon proportionnelle à l'importance relative de leur population respective.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Dans les informations sectorielles et les notes et tableaux complémentaires, l'expression « Ville » désigne l'entité formée par la Ville de Montréal et les organismes qu'elle contrôle et l'expression « administration municipale » réfère à la Ville de Montréal excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Ville et des organismes qu'elle contrôle. Ces organismes sont : la Société de transport de Montréal « STM », la Société d'habitation et de développement de Montréal, le Technoparc Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, le Conseil interculturel de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, la Société de gestion NauBerges de Lachine, Anjou 80, la Société de vélo en libre-service et la Société en commandite Stationnement de Montréal (note 16). Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

b) Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**c) Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des engagements et des éventualités. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent : la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée de vie estimative des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

d) Placements

Les placements temporaires sont présentés au moindre du coût et de leur juste valeur.

Les autres placements sont présentés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable. L'escompte ou la prime relatifs aux placements sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à l'échéance. L'utilisation des sommes accumulées au compte « Placements – Fonds d'amortissement » est restreinte aux remboursements d'emprunts à long terme ne comportant pas de remboursement annuel.

e) Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. La portion de ces propriétés, destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent, est présentée dans les actifs financiers.

f) Prêts

Les prêts sont présentés au coût. Les prêts assortis de conditions avantageuses importantes sont présentés à la valeur nominale actualisée pour tenir compte de la valeur de l'élément subvention. L'écart d'actualisation est amorti sur la durée des prêts selon la méthode de l'intérêt réel.

g) Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

h) Revenus reportés

Les primes à l'émission de titres sont amorties sur la durée des emprunts selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les gains de change nets non matérialisés sont amortis selon la méthode décrite à la note 2 r).

i) Actifs non financiers

La Ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de ses passifs, à moins d'être vendus.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**j) Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	10 à 40 ans
Réseau du métro	25 à 100 ans
Bâtiments	20 à 40 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Véhicules	5 à 25 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 25 ans
Autres	20 à 25 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment où elles sont utilisées pour la production de biens ou la prestation de services.

Les terrains servant d'assises de rues, acquis autrement que par un contrat d'acquisition, sont comptabilisés à une valeur symbolique de 1\$. Les autres terrains sont comptabilisés au coût. Dans les cas où le coût n'a pu être retracé, il a fait l'objet d'estimations.

Au cours de l'exercice, la STM a révisé la durée de vie utile de certaines de ses immobilisations comprises dans les catégories réseau de métro, bâtiments et véhicules. Cette modification d'estimation a eu pour effet d'augmenter la charge d'amortissement de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 de 12,2 M\$.

k) Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût, établi selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

l) Autres actifs non financiers

Les frais d'émission de titres sont amortis sur la durée des emprunts selon la méthode de l'amortissement linéaire.

m) Revenus de quotes-parts

Les charges constatées par la Ville dans l'exercice des compétences d'agglomération sont facturées aux municipalités liées de l'agglomération. Les revenus découlant de cette facturation sont inscrits à titre de quotes-parts à l'état des résultats.

n) Revenus de transferts

Les revenus de transferts sont constatés à l'état des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés, la Ville a satisfait aux critères d'admissibilité et une estimation raisonnable des montants est possible.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**o) Charges et obligations au titre des avantages sociaux futurs****- Régimes à prestations déterminées**

L'actif relatif à ces régimes reflète l'écart, à la fin de l'exercice, entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs des régimes, net des gains et pertes actuariels non amortis et de la provision pour moins-value. L'évaluation actuarielle de l'actif ou du passif est établie selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service avec projection des salaires. Elle est aussi basée sur des hypothèses actuarielles qui incorporent la meilleure estimation de la direction liée, entre autres, aux taux d'actualisation, aux taux de rendement prévus des actifs des régimes et aux taux de croissance des salaires et des coûts des soins de santé.

Les actifs des régimes sont évalués selon une valeur liée au marché établie sur une période n'excédant pas cinq ans.

Le coût des services passés, lié aux modifications des régimes, est constaté dans l'exercice au cours duquel les modifications sont apportées.

Les gains et pertes actuariels, résultant de l'écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes ou découlant des modifications des hypothèses actuarielles, sont reportés puis amortis sur la durée de service moyenne restante des employés actifs. Au 31 décembre 2011, cette durée de service moyenne restante pondérée est de 13 ans.

- Régimes à cotisations déterminées et régimes de retraite des élus municipaux

La charge de retraite de ces régimes est constatée au moment où les cotisations sont dues.

p) Passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides

La Ville comptabilise un passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides qu'elle a exploitées. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des charges liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation pour une période estimée à 20 ans. Ces coûts estimatifs sont constatés en fonction de la capacité utilisée des décharges.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des décharges contrôlées de déchets solides.

q) Obligations environnementales

La Ville comptabilise un passif environnemental lorsque l'application de mesures correctives est probable et que les coûts de ces mesures peuvent être estimés de façon raisonnable.

r) Conversion de devises

Les revenus et les charges résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la date des transactions.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière et le gain ou la perte de change est imputé immédiatement à l'état des résultats s'il s'agit d'éléments monétaires à court terme.

Les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement, relatifs à des emprunts libellés en devises qui ne font pas l'objet d'une couverture contre les risques de change, sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Pour ces emprunts, les gains ou les pertes résultant de l'écart entre le taux de conversion original et le taux de conversion à la date du remboursement ou du versement sont imputés à l'état des résultats.

Le gain ou la perte de change rattaché à un élément monétaire à long terme libellé en devises mais ne faisant pas l'objet d'une couverture contre les risques de change est constaté à l'état de la situation financière à titre d'élément reporté et imputé à l'état des résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire calculée sur la durée restante des emprunts.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**s) Instruments financiers dérivés**

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de change et le risque de taux d'intérêt auxquels l'expose sa dette à long terme et applique la comptabilité de couverture pour ses relations de couverture admissibles. Lors de leur mise en place, les relations de couverture de devises doivent faire l'objet d'une documentation détaillée telle que requise par la norme SP 2600 « Conversion des devises » et la Ville doit s'attendre à ce que les relations soient efficaces pour gérer les risques consignés. Par la suite, sur une base annuelle, les relations de couverture en place sont évaluées afin d'établir qu'elles sont demeurées efficaces et qu'il est prévu qu'elles le demeurent. L'efficacité d'une relation de couverture est généralement évaluée en analysant la concordance des principaux termes du swap et de la dette couverte. Elle n'utilise pas d'instruments financiers à des fins de transaction ou de spéculation.

La Ville utilise des contrats de swaps de devises dans le cadre de la gestion du risque associé aux emprunts libellés en devises étrangères. La valeur des swaps de devises est déterminée en appliquant la variation entre les taux de change stipulés aux contrats des swaps et les taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière aux montants des notionnels des swaps. Ceux qui constituent des actifs financiers sont retranchés de la dette à long terme, ceux qui constituent des passifs financiers y sont ajoutés. Les gains et les pertes liés à ces dérivés sont constatés dans la même période que les gains et les pertes de change rattachés à la dette correspondante et sont portés en réduction de ces derniers.

De plus, la Ville utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt lié à sa dette. Ces contrats donnent lieu à des échanges d'intérêt qui sont comptabilisés à titre d'ajustement des frais de financement de l'année. Les montants à payer à des contreparties ou à recevoir de contreparties sont pris en compte à titre d'ajustement des intérêts courus sur la dette correspondante, autrement la valeur des contrats de swaps de taux d'intérêt n'est pas comptabilisée à l'état de la situation financière.

t) Compétences d'agglomération

En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), la Ville exerce, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération sur l'ensemble du territoire formé par les municipalités liées. Les compétences portant sur l'évaluation municipale, le transport collectif des personnes, certaines fonctions relatives aux voies de circulation constituant le réseau artériel, l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux, l'élimination et la valorisation des matières résiduelles, les cours d'eau et lacs municipaux, les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants (sauf sur le territoire de la municipalité de Côte-Saint-Luc), la cour municipale, le logement social et l'aide destinée aux sans-abri et certains éléments du développement économique constituent les principales compétences d'agglomération. La ventilation de l'excédent des activités de fonctionnement et d'immobilisations à des fins fiscales, par type de compétences, est donnée aux tableaux complémentaires 1 et 2.

u) Sectorisation et présentation des résultats

La situation financière de la Ville, ses résultats, ses excédents (déficits) des activités de fonctionnement et d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice ainsi que ses charges par objet sont ventilées entre les deux secteurs suivants : l'administration municipale et les organismes contrôlés.

Les charges sont réparties entre les fonctions suivantes :

La fonction « administration générale » comprend l'ensemble des activités relatives à l'administration et à la gestion municipale. Les charges sont liées notamment au fonctionnement du conseil, à l'application de la loi et à la gestion financière, administrative et du personnel.

La fonction « sécurité publique » comprend les activités liées à la protection des personnes et de la propriété. Elle comporte toutes les charges relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

La fonction « transport » comprend l'ensemble des activités relatives à la planification, à l'organisation et à l'entretien des réseaux routiers ainsi qu'au transport des personnes et des marchandises.

La fonction « hygiène du milieu » comprend les charges relatives à l'eau et aux égouts, à la gestion des déchets et à la protection de l'environnement.

La fonction « santé et bien-être » comprend l'ensemble des services d'hygiène publique et de bien-être destinés aux personnes.

La fonction « aménagement, urbanisme et développement » comprend l'ensemble des activités relatives à l'élaboration et au maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, ainsi que les charges liées à l'élaboration des programmes de développement économique de la Ville.

La fonction « loisirs et culture » comprend l'ensemble des activités de planification, d'organisation et de gestion des programmes de loisirs et de culture.

La fonction « frais de financement » regroupe les intérêts et autres frais relatifs au financement.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**v) Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec les données budgétaires consolidées, ajustées conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le budget consolidé est constitué de la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les principaux organismes contrôlés, après éliminations des opérations réciproques. Ces données budgétaires ne sont pas auditées.

Une comparaison avec le budget non consolidé, adopté en décembre 2010 par le conseil municipal et par le conseil d'agglomération, est également présentée dans les annexes et tableaux établis à des fins fiscales.

3- ENCAISSE ET PLACEMENTS

(en milliers de dollars)

	2011			2010
	Fonds d'amortissement	Autres	Total	Total
Encaisse et placements temporaires				
Encaisse		49 077	49 077	22 478
Placements temporaires		280 429	280 429	323 456
		<u>329 506</u>	<u>329 506</u>	<u>345 934</u>
Placements				
Dépôts à terme et autres titres	259 198	620 090	879 288	608 390
Obligations et débetures	1 280 657	256 065	1 536 722	1 485 486
	<u>1 539 855</u>	<u>876 155</u>	<u>2 416 010</u>	<u>2 093 876</u>

Les placements temporaires, d'une durée de 90 jours et moins à compter de la date d'acquisition, sont constitués essentiellement de billets, d'acceptations bancaires et de certificats de dépôts. Ils portent intérêt à des taux variant de 0,75 % à 2,02 % (de 1,09 % à 1,69 % en 2010).

Au 31 décembre 2011, la juste valeur des placements s'établit à 2 550 M\$ (2 159,4 M\$ en 2010).

Au 31 décembre 2010, les placements du fonds d'amortissement et les autres placements se chiffrent respectivement à 1 411,7 M\$ et à 682,1 M\$.

Les obligations et débetures détenues par la Ville se composent essentiellement de titres émis par des gouvernements et leurs organismes, des municipalités, des commissions scolaires, des cégeps, des CLSC et des hôpitaux. Elles comprennent notamment des obligations et des débetures de la Ville qui s'élèvent à 361,9 M\$ (349,6 M\$ en 2010).

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

3- ENCAISSE ET PLACEMENTS (suite)

(en milliers de dollars)

La quasi-totalité des placements sont libellés en dollars canadiens au 31 décembre 2011 ainsi qu'au 31 décembre 2010. Les échéances des placements détenus par la Ville s'établissent comme suit :

	<u>Dépôts à terme et autres titres</u>	<u>Obligations et débitures</u>	<u>Total</u>	<u>Taux d'intérêt nominal pondéré</u>
31 décembre 2011				
2012	879 288	52 717	932 005	1,71 %
2013		95 367	95 367	4,80 %
2014		139 573	139 573	5,85 %
2015		101 059	101 059	3,93 %
2016		169 003	169 003	3,71 %
1 à 5 ans	879 288	557 719	1 437 007	2,71 %
6 à 10 ans		893 953	893 953	4,56 %
11 à 15 ans		78 856	78 856	4,50 %
16 à 20 ans		6 194	6 194	4,62 %
	<u>879 288</u>	<u>1 536 722</u>	<u>2 416 010</u>	
31 décembre 2010				
2011	583 525	216 173	799 698	2,09 %
2012	24 865	39 618	64 483	4,12 %
2013		111 148	111 148	4,92 %
2014		116 087	116 087	6,55 %
2015		111 107	111 107	4,22 %
1 à 5 ans	608 390	594 133	1 202 523	3,09 %
6 à 10 ans		779 529	779 529	3,81 %
11 à 15 ans		107 206	107 206	5,26 %
16 à 20 ans		4 618	4 618	5,59 %
	<u>608 390</u>	<u>1 485 486</u>	<u>2 093 876</u>	

4- DÉBITEURS

(en milliers de dollars)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Taxes	79 029	76 639
Gouvernement du Canada et ses entreprises	147 301	154 915
Gouvernement du Québec et ses entreprises	2 218 997	2 231 239
Organismes municipaux	5 511	1 483
Services rendus et autres	364 836	387 037
	<u>2 815 674</u>	<u>2 851 313</u>

Une provision pour créances douteuses de 112,4 M\$ (108,6 M\$ en 2010) a été déduite des débiteurs.

Un organisme contrôlé a conclu une entente d'affacturage avec une institution financière. L'entente lui permet d'avoir accès à un montant maximal cumulatif de 40 M\$, justifié par l'affacturage de ses débiteurs. Des débiteurs d'un montant de 12,4 M\$ (34,7 M\$ en 2010) ont été affacturés auprès de l'institution financière durant l'exercice sans excéder en aucun temps le montant autorisé. Le coût d'affacturage de ces comptes débiteurs est de 0,1 M\$ (0,4 M\$ en 2010) et est inclus dans les charges de transport à l'état des résultats.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

4- DÉBITEURS (suite)
(en milliers de dollars)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Montant des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	<u>1 904 048</u>	<u>1 723 799</u>

La juste valeur des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme s'établit à 2 130,3 M\$ (1 876,4 M\$ en 2010).

Les encaissements des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme, dont les modalités sont déterminées au 31 décembre 2011, s'établissent comme suit :

	<u>Encaissements</u>	<u>Taux d'intérêt nominal pondéré</u>	<u>Refinancement</u>
31 décembre 2011			
2012	135 426	5,24 %	37 611
2013	109 762	5,27 %	55 799
2014	178 103	5,13 %	73 012
2015	75 940	5,40 %	64 175
2016	93 049	5,37 %	13 715
1 à 5 ans	592 280	5,25 %	244 312
6 à 10 ans	755 008	5,04 %	84 021
11 à 15 ans	88 685	5,98 %	8 506
16 à 20 ans	1 940	4,33 %	
	<u>1 437 913</u>	<u>5,19 %</u>	<u>336 839</u>
31 décembre 2010			
2011	98 063	5,42 %	41 683
2012	119 465	5,43 %	31 781
2013	94 582	5,50 %	55 524
2014	161 562	5,25 %	73 012
2015	60 921	5,79 %	64 175
1 à 5 ans	534 593	5,43 %	266 175
6 à 10 ans	633 981	5,35 %	88 383
11 à 15 ans	111 091	6,13 %	2 161
16 à 20 ans	7 289	5,39 %	6 345
	<u>1 286 954</u>	<u>5,45 %</u>	<u>363 064</u>

5- PRÊTS
(en milliers de dollars)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Prêts	15 986	19 437
Soldes de prix de vente	4 163	4 759
	<u>20 149</u>	<u>24 196</u>

Les prêts, garantis par des hypothèques au montant de 12,1 M\$ et échéant de 2012 à 2033, portent intérêt à des taux variant entre 0 % et 9 %. Un montant de 4 M\$ a été déduit de la valeur des prêts pour les présenter à la valeur nominale actualisée (4,2 M\$ en 2010).

Au 31 décembre 2011, les soldes de prix de vente, échéant de 2012 à 2017, portent intérêt à des taux variant entre 3,5 % et 9 % (échéant de 2011 à 2017 aux taux variant entre 3,5% et 9% en 2010).

Au 31 décembre 2011, la juste valeur des prêts et des soldes de prix de vente s'établit à 18,4 M\$ (19,7 M\$ en 2010).

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

6- ACTIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

(en milliers de dollars)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Régimes de retraite à prestations déterminées	355 610	638 357
Autres régimes	<u>(234 237)</u>	<u>(229 207)</u>
Actif au titre des avantages sociaux futurs	<u><u>121 373</u></u>	<u><u>409 150</u></u>

Les charges relatives aux régimes à prestations déterminées se chiffrent à 677,2 M\$ (- 285,8 M\$ en 2010). Les charges relatives aux régimes de retraite à cotisations déterminées et aux régimes de retraite des élus municipaux s'élèvent respectivement à 0,4 M\$ (0,5 M\$ en 2010) et à 2,2 M\$ (2,2 M\$ en 2010).

Régimes à prestations déterminées

a) Description des régimes

La Ville offre à la plupart de ses employés différents régimes de retraite à prestations déterminées. En vertu de ces régimes, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen des années les mieux rémunérées. Les cotisations de la Ville sont établies suivant différentes méthodes actuarielles.

Des avantages complémentaires de retraite, liés à l'assurance-vie et aux assurances couvrant le remboursement des frais médicaux et dentaires sont aussi accordés à certains employés. De plus, des avantages postérieurs à l'emploi sont aussi fournis. Ces avantages comprennent notamment les prestations de remplacement du revenu, les prestations complémentaires de chômage, le maintien des protections durant des périodes d'absence temporaire et certaines allocations de départ. Ces régimes ne sont pas capitalisés.

b) Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants portés à l'état consolidé de la situation financière

	<u>2011</u>		<u>2010</u>	
	<u>Régimes de retraite</u>	<u>Autres régimes</u>	<u>Régimes de retraite</u>	<u>Autres régimes</u>
Valeur actuarielle des actifs des régimes	12 448 874		12 466 188	
Obligation au titre des prestations constituées	<u>(15 045 303)</u>	<u>(259 525)</u>	<u>(14 057 032)</u>	<u>(229 578)</u>
Déficit de capitalisation	(2 596 429)	(259 525)	(1 590 844)	(229 578)
Pertes actuarielles non amorties	<u>3 042 688</u>	<u>25 288</u>	<u>2 303 642</u>	<u>371</u>
Actif (passif) au titre des prestations constituées	446 259	(234 237)	712 798	(229 207)
Provision pour moins-value	<u>(90 649)</u>		<u>(74 441)</u>	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs	<u><u>355 610</u></u>	<u><u>(234 237)</u></u>	<u><u>638 357</u></u>	<u><u>(229 207)</u></u>

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

6- ACTIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

(en milliers de dollars)

c) Régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées excède les actifs

	2011		2010	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des prestations constituées	(12 642 295)	(259 225)	(11 687 805)	(229 578)
Valeur actuarielle des actifs des régimes	9 954 885		10 017 495	
Déficit de capitalisation	<u>(2 687 410)</u>	<u>(259 225)</u>	<u>(1 670 310)</u>	<u>(229 578)</u>

d) Valeur actuarielle des actifs des régimes

	2011		2010	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	12 466 188		12 685 269	
Rendement prévu des actifs des régimes	778 280		837 381	
Perte survenue dans l'exercice sur le rendement prévu des actifs des régimes	<u>(473 680)</u>		<u>(716 075)</u>	
Rendement réel des actifs des régimes	304 600		121 306	
Cotisations de l'exercice	492 703	10 591	442 356	8 931
Prestations versées	<u>(814 617)</u>	<u>(10 591)</u>	<u>(782 743)</u>	<u>(8 931)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>12 448 874</u>		<u>12 466 188</u>	
Juste valeur des actifs des régimes	<u>12 283 068</u>		<u>12 453 998</u>	

e) Obligation au titre des prestations constituées

	2011		2010	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	14 057 032	229 578	12 971 064	222 161
Coût des services rendus au cours de l'exercice	364 480	7 953	324 586	7 222
Coût des services passés	98 944		127	2 435
Prestations versées	<u>(814 617)</u>	<u>(10 591)</u>	<u>(782 743)</u>	<u>(8 931)</u>
Intérêts débiteurs sur l'obligation	876 251	10 858	849 746	9 903
Perte (gain) survenu dans l'exercice sur l'obligation	<u>463 213</u>	<u>21 727</u>	<u>694 252</u>	<u>(3 212)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>15 045 303</u>	<u>259 525</u>	<u>14 057 032</u>	<u>229 578</u>

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

6- ACTIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
(en milliers de dollars)

f) Composantes de la charge des régimes à prestations déterminées

	2011		2010	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services rendus au cours de l'exercice	364 480	7 953	324 586	7 222
Coût des services passés	98 944		127	2 435
Cotisations des employés	(113 824)		(111 719)	
Gains actuariels non amortis constatés lors de modifications de régimes	(488)			
Amortissement des pertes (gains) actuariels	198 335	(3 190)	95 901	(3 323)
Charge au titre des avantages de retraite	547 447	4 763	308 895	6 334
Intérêts débiteurs sur l'obligation	876 251	10 858	849 746	9 903
Rendement prévu des actifs des régimes	(778 280)		(837 381)	
Charge d'intérêt	97 971	10 858	12 365	9 903
Variation de la provision pour moins-value	16 208		(623 263)	
Charge totale	661 626	15 621	(302 003)	16 237

g) Principales hypothèses actuarielles (taux pondérés)

Les principales hypothèses actuarielles utilisées dans le cadre des évaluations actuarielles réalisées au cours de la période du 31 décembre 2008 au 31 décembre 2011 sont les suivantes :

	2011		2010	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation	6,00 % à 6,20 %	3,75 % à 5,00 %	6,00 % à 6,50 %	4,50 % à 5,00 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	6,00 % à 6,25 %		6,00 % à 6,50 %	
Taux d'inflation	2,00 % à 2,50 %	2,00 % à 2,50 %	2,00 % à 2,50 %	2,00 % à 2,50 %
Taux de croissance des salaires	2,96 % à 3,00 %	3,23 % à 3,25 %	3,00 % à 3,75 %	3,21 % à 3,75 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé		6,50 % à 9,42 %		6,50 % à 9,69 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé		4,30 % à 7,00 %		4,30 % à 7,00 %
Années où le taux devrait se stabiliser		2024 et 2025		2024 et 2025
Taux initial de croissance du coût des soins dentaires		4,00 % à 5,00 %		4,00 % à 5,00 %

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

6- ACTIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
(en milliers de dollars)**Régimes à cotisations déterminées et régimes des élus municipaux**

a) Description des régimes

Certains employés participent à des régimes de retraite à cotisations déterminées où la cotisation de la Ville représente un pourcentage de la rémunération. Les élus municipaux participent quant à eux à des régimes de retraite à prestations déterminées administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances du Québec. Les cotisations de la Ville sont fixées par le gouvernement.

b) Cotisations de l'employeur

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Régimes à cotisations déterminées	427	466
Régimes de retraite des élus municipaux	2 177	2 156

7- EMPRUNTS TEMPORAIRES

La Ville dispose de leviers pour ses besoins de liquidités à court terme qui totalisent 1 714,8 M\$ au 31 décembre 2011 (1 660,3 M\$ en 2010).

De ce montant, une somme de 1 401,8 M\$ (500 M\$ en vertu d'une limite relative à la STM et 901,8 M\$ en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal* qui autorise, à ce titre, jusqu'à 20 % des crédits budgétaires) peut être empruntée, en tout ou en partie, au moyen de billets, acceptations bancaires ou autres titres pouvant être négociés auprès des banques à charte ou sur le marché libre des emprunts à court terme. Au 31 décembre 2011, la valeur nominale des émissions en papier commercial totalise 172,9 M\$ (331,4 M\$ en 2010) et le taux moyen sur ces emprunts temporaires est de 1,12 % (0,75 % en 2010).

La Ville dispose également de marges de crédit à demande auprès de différentes institutions bancaires totalisant 313 M\$. Au 31 décembre 2011, les marges de crédit utilisées se chiffrent à 6,2 M\$ (26,2 M\$ en 2010) et portent intérêt à un taux moyen de 1,27 % (1,25 % en 2010).

8- CRÉDITEURS, PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
(en milliers de dollars)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Fournisseurs	388 362	469 439
Salaires, déductions à la source et avantages sociaux	576 106	517 694
Intérêts courus sur la dette à long terme	80 242	77 044
Provisions		
Passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides	41 227	44 183
Contestations d'évaluation	50 709	72 919
Autres	121 199	124 145
Dépôts et retenues de garantie	88 009	79 984
Gouvernement du Québec et ses entreprises	18 807	24 255
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10 202	12 749
Autres	75 922	53 219
	<u>1 450 785</u>	<u>1 475 631</u>

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

9- REVENUS REPORTÉS

(en milliers de dollars)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Primes à l'émission de titres	57 511	58 478
Vente de concession		28 000
Transferts	10 436	4 600
Régime de retraite	3 689	4 264
Gains de change nets non matérialisés	3 904	2 965
Autres	26 452	10 067
	<u>101 992</u>	<u>108 374</u>

10- DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Obligations et billets		
Dollars canadiens (1)	8 500 667	8 138 966
Monnaies étrangères	86 533	84 805
Autres dettes à long terme		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	1 915	2 301
Emprunts à terme et hypothèques immobilières (2)	160 393	173 783
Autres	35 786	46 323
	<u>8 785 294</u>	<u>8 446 178</u>

(1) Comprend la dette à long terme reliée au remboursement de l'obligation nette des régimes de retraite qui se chiffre à 1 308,9 M\$ (1 313,4 M\$ en 2010).

(2) Les hypothèques immobilières, au montant de 49,1 M\$ (55 M\$ en 2010), sont garanties par des propriétés d'une valeur comptable de 49,8 M\$ (55,7 M\$ en 2010).

Le recouvrement de la dette à long terme aux fins de son remboursement se répartit de la façon suivante :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
À la charge des contribuables		
De la municipalité centrale	3 059 984	3 051 439
De l'agglomération	1 962 238	1 958 930
Sommes accumulées au fonds d'amortissement	1 539 855	1 411 743
Montant des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1 904 048	1 723 799
À recouvrer de tiers par l'entremise de redevances	319 169	300 267
	<u>8 785 294</u>	<u>8 446 178</u>

La Ville utilise des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt pour des emprunts totalisant 322,7 M\$ (533,9 M\$ en 2010). Les passifs financiers associés à ces swaps, qui se chiffrent à 48,6 M\$ (122,4 M\$ en 2010), sont compris dans le montant de la dette à long terme.

En considérant ces swaps, la quasi-totalité des emprunts de la Ville portent intérêt à taux fixe. Au 31 décembre 2011, les emprunts contractés en devises ne faisant pas l'objet d'une couverture s'élèvent à 86,5 M\$ (84,8 M\$ en 2010) et la perte sur change relative à ceux-ci se chiffre à 19,5 M\$ (17,8 M\$ en 2010). À cet effet, un montant de 24,8 M\$ (23,3 M\$ en 2010) est enregistré au fonds d'amortissement pour combler la perte.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

10- DETTE À LONG TERME (suite)

(en milliers de dollars)

Les versements estimatifs sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

Années d'échéance	2011					2010		
	Dollars canadiens (1)	Monnaies étrangères	Échéance	À refinancer	Échéance nette	Échéance	À refinancer	Échéance nette
2011						674 973	142 643	532 330
2012	495 490	35 595	531 085	204 466	326 619	489 867	206 205	283 662
2013	655 973	50 651	706 624	303 154	403 470	665 126	303 548	361 578
2014	721 931		721 931	197 125	524 806	677 810	197 078	480 732
2015	556 778		556 778	253 109	303 669	502 055	241 114	260 941
2016	361 597		361 597	83 941	277 656			
1 à 5 ans	2 791 769	86 246	2 878 015	1 041 795	1 836 220	3 009 831	1 090 588	1 919 243
6 à 10 ans	3 432 754		3 432 754	846 344	2 586 410	3 011 112	696 526	2 314 586
11 à 15 ans	1 218 004		1 218 004	30 505	1 187 499	817 459	22 333	795 126
16 à 20 ans	202 504		202 504		202 504	555 764	8 172	547 592
2043	934 556		934 556		934 556	932 556		932 556
2045	119 174		119 174		119 174	119 174		119 174
À perpétuité		287	287		287	282		282
TOTAL	8 698 761	86 533	8 785 294	1 918 644	6 866 650	8 446 178	1 817 619	6 628 559

Sommaire de la dette :

	2011			2010		
	Monnaies étrangères	Dollars canadiens	%	Monnaies étrangères	Dollars canadiens	%
Dollars canadiens (1)		8 698 761	99,02		8 361 373	99,00
Dollars américains	35 000	35 595	0,41	35 000	34 811	0,41
Francs suisses	46 700	50 651	0,57	46 700	49 712	0,59
Livres sterling	182	287	0,00	182	282	0,00
		8 785 294	100,00		8 446 178	100,00

(1) Incluant les emprunts contractés en devises faisant l'objet d'une couverture.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

10- DETTE À LONG TERME (suite)
(en milliers de dollars)**Taux d'intérêt**

Les taux d'intérêt présentés dans le tableau tiennent compte du taux d'intérêt nominal et de l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

Années d'échéance	2011			2010
	Dollars canadiens	Monnaies étrangères	Moyenne pondérée	Moyenne pondérée
1 à 5 ans	4,60 %	3,62 %	4,57 %	5,04 %
6 à 10 ans	4,93 %		4,93 %	5,10 %
11 à 15 ans	5,36 %		5,36 %	5,64 %
16 à 20 ans	4,31 %		4,31 %	4,88 %
2043	5,90 %		5,90 %	6,00 %
2045	6,00 %		6,00 %	6,00 %
À perpétuité		3,00 %	3,00 %	3,00 %
Moyenne pondérée	<u>4,99 %</u>	<u>3,62 %</u>	<u>4,97 %</u>	<u>5,22 %</u>

Juste valeur

La juste valeur de la dette se chiffre à 9 900 M\$ (9 092,7 M\$ en 2010). Elle comprend des passifs financiers nets associés à des swaps de devises et de taux d'intérêt de 70,4 M\$ (143,6 M\$ en 2010).

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

11- IMMOBILISATIONS
(en milliers de dollars)

	Solde au 31-12-2010	Augmentation (1)	Diminution	Solde au 31-12-2011
COÛT				
Infrastructures	9 242 354	394 278	141 367	9 495 265
Réseau du métro	2 487 682	166 373	320	2 653 735
Bâtiments	2 257 159	121 871	1 086	2 377 944
Améliorations locatives	74 765	3 692	936	77 521
Véhicules	1 273 650	161 705	121 401	1 313 954
Ameublement et équipement de bureau	368 378	52 241	54 016	366 603
Machinerie, outillage et équipement	255 867	59 361	15 946	299 282
Terrains	1 061 895	47 418	6 915	1 102 398
Autres	11 071	1 377	2 891	9 557
	<u>17 032 821</u>	<u>1 008 316</u>	<u>344 878</u>	<u>17 696 259</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
Infrastructures	3 927 349	376 101	141 315	4 162 135
Réseau du métro	1 434 517	59 798	320	1 493 995
Bâtiments	1 057 306	65 498	4 674	1 118 130
Améliorations locatives	34 362	6 395	936	39 821
Véhicules	478 442	85 438	116 100	447 780
Ameublement et équipement de bureau	145 486	57 387	54 017	148 856
Machinerie, outillage et équipement	74 521	37 863	12 413	99 971
Autres	8 236	1 776	2 891	7 121
	<u>7 160 219</u>	<u>690 256</u>	<u>332 666</u>	<u>7 517 809</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	<u><u>9 872 602</u></u>			<u><u>10 178 450</u></u>

(1) L'augmentation de l'exercice comprend le coût des immobilisations (40,9 M\$) et l'amortissement cumulé (21 M\$) d'organismes intégrés (note 16).

Les immobilisations en cours de réalisation, dont le coût se chiffre à 460,8 M\$ au 31 décembre 2011 (383,8 M\$ en 2010), ne sont pas amorties.

12- AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS
(en milliers de dollars)

	2011	2010
Dépôts pour l'achat de voitures de métro et de bus	185 757	124 338
Frais d'émission de titres	43 396	40 025
Autres	15 771	15 538
	<u>244 924</u>	<u>179 901</u>

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

13- EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Excédent des activités de fonctionnement non affecté	18 634	71 910
Excédent des activités de fonctionnement affecté	260 909	220 756
Réserves financières et fonds réservés	220 314	181 258
Déficit des activités d'immobilisations	(55 266)	(182 564)
Montant à pourvoir dans le futur	(751 352)	(597 513)
Investissement net dans les immobilisations	<u>6 062 706</u>	<u>5 837 760</u>
	<u>5 755 945</u>	<u>5 531 607</u>

Conformément au modèle élaboré par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Gouvernement du Québec, la Ville présente, dans son rapport financier annuel, certaines informations financières établies à des fins fiscales. Outre la ventilation de l'excédent accumulé dans différents postes définis aux paragraphes qui suivent, ces informations financières sont montrées aux annexes 3 et 4, aux tableaux 1, 2 et 3 ainsi que dans la section du rapport portant spécifiquement sur l'administration municipale.

Excédent des activités de fonctionnement affecté

L'excédent des activités de fonctionnement affecté correspond à la partie de l'excédent accumulé dont l'utilisation est réservée par la *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais* (2000, chapitre 56), par la *Charte de la Ville de Montréal* ou par des résolutions adoptées par le conseil municipal, le conseil d'agglomération et les conseils d'arrondissements. Il comprend également l'excédent des activités de fonctionnement des organismes contrôlés.

Réserves financières et fonds réservés

Certaines sommes perçues par la Ville doivent être comptabilisées dans des comptes spéciaux de l'excédent accumulé et être utilisées à des fins spécifiques, notamment pour l'aménagement et l'entretien des parcs et terrains de jeux et d'unités de stationnement, pour la fourniture des services de l'eau et de la voirie ainsi que pour l'acquisition d'immobilisations.

Déficit des activités d'immobilisations

Le déficit des activités d'immobilisations correspond à l'excédent des coûts d'immobilisations sur le financement réalisé.

Montant à pourvoir dans le futur

Le montant à pourvoir dans le futur correspond au solde net des charges constatées à l'état des résultats qui feront l'objet de revenus futurs. À l'exception du solde lié à l'obligation initiale au 1^{er} janvier 2007 relative aux avantages complémentaires de retraite et aux autres avantages sociaux futurs postérieurs à l'emploi, ce montant sera viré par affectation à l'excédent des activités de fonctionnement non affecté sur des périodes estimatives s'échelonnant jusqu'en 2045. Le montant à pourvoir résulte des éléments suivants :

- l'application des mesures transitoires liées à des modifications de conventions comptables survenues en l'an 2000 (amortissement sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2020) ;
- l'application de mesures d'allègements liées aux avantages sociaux futurs (amortissement sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2025) ;
- le financement à long terme de certaines charges liées essentiellement au refinancement, effectué en 2003 et 2005, d'actes notariés concernant certains régimes de retraite (amortissement sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2045).

Investissement net dans les immobilisations

L'investissement net dans les immobilisations correspond à la valeur comptable nette des immobilisations réduite de la portion de la dette liée à ces immobilisations et des gains de change nets non matérialisés afférents et augmentée des placements du fonds d'amortissement accumulés pour le remboursement de cette dette et des débiteurs à recouvrer de tiers pour ledit remboursement.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

14- REVENUS DE TRANSFERTS

(en milliers de dollars)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Transferts - activités de fonctionnement		
Gouvernement du Québec	490 691	456 135
Transferts - activités d'immobilisations		
Gouvernement du Canada		
Programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec	23 054	36 948
Programme de sécurité dans les transports		(217)
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)	63 851	47 372
Autres	4 071	4 032
Gouvernement du Québec		
Programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec	19 251	38 227
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités	127 063	105 697
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)	121 885	242 678
Autres	30 553	35 795
	<u>389 728</u>	<u>510 532</u>
	<u>880 419</u>	<u>966 667</u>

15- REVENUS D'INTÉRÊTS

(en milliers de dollars)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Fonds d'amortissement	64 996	61 972
Encaisse et autres intérêts	42 768	26 811
Arriérés de taxes	14 051	9 339
	<u>121 815</u>	<u>98 122</u>

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

16- ORGANISMES INTÉGRÉS

(en milliers de dollars)

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la Ville consolide de façon intégrale les comptes des sociétés en commandite Stationnement de Montréal et Trangesco (organisme contrôlé par la STM). Les effets de cette consolidation intégrale sur la situation financière de la Ville établie à cette date, déduction faite des éliminations des soldes réciproques, sont les suivants :

Actifs financiers

Encaisse et placements temporaires	11 920
Débiteurs	(39 305)
	<u>(27 385)</u>

Passifs

Emprunts temporaires	20 000
Créditeurs, provisions et charges à payer	7 569
Revenus reportés	(28 000)
Dette à long terme	(6 506)
	<u>(6 937)</u>

Dette nette(20 448)**Actifs non financiers**

Immobilisations	19 940
Autres actifs non financiers	508
	<u>20 448</u>

Excédent accumulé**17- INSTRUMENTS FINANCIERS****Utilisation d'instruments dérivés**

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque des variations des flux de trésorerie associés aux variations des taux de change et des taux d'intérêt auquel l'expose sa dette à long terme. Elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction et de spéculation.

Positions de change et d'intérêt

Au 31 décembre 2011, en considérant l'utilisation des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt, la quasi-totalité des emprunts de la Ville sont libellés en dollars canadiens et portent intérêt à taux fixe.

Risque de crédit

Dans le cadre de l'utilisation d'instruments financiers dérivés, la Ville est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tiers. La Ville considère que ces tiers seront en mesure de satisfaire à leurs obligations puisqu'elle ne traite qu'avec des institutions reconnues ayant une cote de crédit supérieure à la sienne.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

17- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**Juste valeur**

La juste valeur de l'encaisse et des placements temporaires, des débiteurs autres que ceux à affecter au remboursement de la dette à long terme, des emprunts temporaires et des créditeurs, provisions et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Le tableau qui suit illustre la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers :

(en milliers de dollars)	2011		2010	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Placements	2 550 049	2 416 010	2 159 403	2 093 876
Débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme	2 130 390	1 904 048	1 876 403	1 723 799
Prêts	18 439	20 149	19 711	24 196
Dette à long terme	9 900 007	8 785 294	9 092 730	8 446 178

La juste valeur des placements correspond au montant auquel ils pourraient être échangés sur le marché entre parties indépendantes. La juste valeur des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme, des prêts et de la dette à long terme est fondée essentiellement sur le calcul des flux monétaires actualisés en utilisant les taux de rendement ou le cours du marché en fin d'exercice d'instruments similaires ayant la même échéance. La juste valeur des swaps reflète le montant que la Ville encaisserait ou débourserait si ces contrats étaient terminés à cette date. Au 31 décembre 2011, la juste valeur et la valeur comptable des passifs financiers associés aux swaps se chiffrent à 70,4 M\$ et 48,6 M\$ (143,6 M\$ et 122,4 M\$ en 2010). Ils sont compris dans les montants de la dette à long terme.

18- ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS**a) Obligations contractuelles**

En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement des contrats de location de propriétés, de location de machinerie et de divers équipements, de service pour le déneigement et la collecte des ordures, la Ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 1 201,8 M\$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2012	2013	2014	2015	2016	2017-2069	Total
310,8 M\$	266,6 M\$	164,1 M\$	127,9 M\$	75,7 M\$	256,7 M\$	1 201,8 M\$

Les engagements à l'égard des activités d'immobilisations se chiffrent à 2 245,1 M\$ dont 1 638,9 M\$ pour l'achat de voitures de métro.

La Ville a négocié des ententes pour l'approvisionnement en diesel à prix fixe jusqu'en décembre 2012. Au 31 décembre 2011, le solde de l'engagement s'élève à 63,6 M\$.

b) Propriété des biens relatifs au prolongement du métro sur le territoire de la Ville de Laval

Le 28 avril 2007, l'Agence métropolitaine de transport a cédé à titre gratuit à la STM les biens relatifs au prolongement du métro sur le territoire de la Ville de Laval en vertu de l'article 47 de la *Loi sur l'Agence métropolitaine de transport* « l'entente de cession du 28 avril 2007 ». Le 21 décembre 2007, cette cession a été annulée conditionnellement à ce qu'une nouvelle entente soit négociée entre les parties avant le 28 février 2008 « l'entente de rétrocession du 21 décembre 2007 ». L'échéance de l'entente de rétrocession du 21 décembre 2007 a été reportée au 30 juin 2012.

La conclusion de cette entente aurait pour effet d'augmenter les actifs d'un montant d'environ 1 100 M\$ excluant les taxes, soit 550 M\$ à titre d'immobilisations et à titre de débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme, ainsi que d'augmenter le passif de 550 M\$ à titre de dette à long terme, le solde étant affecté à l'excédent accumulé.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

31 décembre 2011

18- ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)**c) Cité du commerce électronique**

Dans le cadre d'une convention de gestion relative au projet immobilier de la Cité du commerce électronique, la Ville s'est portée garante, jusqu'à concurrence d'un montant de 67,5 M\$, d'un emprunt dont le solde s'élève à 5,6 M\$ au 31 décembre 2011.

d) Grand prix de formule 1 du Canada

Dans le cadre d'une entente conclue visant à garantir l'ajout de Montréal sur le calendrier du Grand prix de Formule 1 du Canada pour les années 2010 à 2014 inclusivement, la Ville s'est portée garante d'une contribution annuelle à verser d'un montant de 15 M\$. À cet égard, la contribution annuelle à recevoir par la Ville de ses partenaires est de 14 M\$.

e) Réclamations et assurances

Les réclamations pendantes en justice contre la Ville s'élèvent à 637,7 M\$. Les avocats de la Ville considèrent que le règlement de ces réclamations n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Ville.

L'administration municipale ne contracte aucune assurance contre les risques. Par contre, en vertu de sa charte, elle doit prévoir à son budget établi à des fins fiscales une somme d'au moins 1 % de ses charges afin de couvrir les charges non prévues au budget, le règlement des réclamations et le paiement des condamnations judiciaires.

f) Environnement

La Ville, à titre de propriétaire de terrains contaminés, pourrait être tenue de poser certains gestes pour se conformer à la *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains* (2002, chapitre 11). Entre autres, il pourrait s'agir de caractériser et, si requis, de réhabiliter un terrain après son utilisation ou lorsqu'elle en change l'utilisation. La Ville ne peut présentement établir le coût des mesures à apporter, ni leur mode de financement.

19- COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

La Ville fait partie de la CMM, un organisme de réglementation, de planification, de coordination et de financement dans l'exercice des compétences qui lui sont conférées par la *Loi sur la communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q. C-37.01) dans les domaines liés au développement économique, au développement artistique ou culturel, au logement social, aux équipements, infrastructures, services et activités à caractère métropolitain, au transport en commun et au réseau artériel métropolitain, à la planification de la gestion des matières résiduelles, à l'assainissement de l'atmosphère et à l'assainissement des eaux. Elle a également la compétence prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1) à l'égard d'un plan métropolitain d'aménagement et de développement.

Au cours de l'exercice, la contribution de la Ville à la CMM s'élève à 29,5 M\$ (29,7 M\$ en 2010). Pour sa part, la CMM a versé à la Ville la somme de 41 M\$ (43,2 M\$ en 2010) pour les coûts d'exploitation de certains équipements métropolitains assumés par la Ville ainsi que pour le programme des logements sociaux.

20- CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

TABLEAU 1 – EXCÉDENT CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

	2011	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations (2)
Revenus		
Taxes	2 703 510	2 712 872
Paiements tenant lieu de taxes	228 324	227 768
Quotes-parts		
Transferts	204 577	220 167
Services rendus	447 515	438 827
Imposition de droits	115 964	172 825
Amendes et pénalités	102 102	94 033
Intérêts	54 822	73 058
Autres revenus	49 167	60 502
	<u>3 905 981</u>	<u>4 000 052</u>
Charges de fonctionnement		
Administration générale	674 006	712 850
Sécurité publique	727 674	717 028
Transport	824 035	812 047
Hygiène du milieu	465 192	455 090
Santé et bien-être	111 651	107 543
Aménagement, urbanisme et développement	184 852	173 193
Loisirs et culture	443 283	456 545
Frais de financement	268 566	247 782
	<u>3 699 259</u>	<u>3 682 078</u>
Excédent avant financement et affectations	<u>206 722</u>	<u>317 974</u>
Financement		
Remboursement de la dette à long terme (3)	<u>(233 174)</u>	<u>(242 408)</u>
Affectations		
Activités d'immobilisations	(21 458)	(29 455)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	62 699	80 760
Réserves financières et fonds réservés	1 700	(40 277)
Montant à pourvoir dans le futur	165	(3 805)
	<u>43 106</u>	<u>7 223</u>
Excédent des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice	<u>16 654</u>	<u>82 789</u>

(1) Les éliminations sont liées aux opérations entre les organismes inclus dans le périmètre comptable et aux opérations intercompétences.

(2) Les revenus de transferts, ainsi que des charges de fonctionnement équivalentes présentées à la fonction hygiène du milieu, sont réduits d'un montant de 31,8 M\$ (47,6 M\$ en 2010) correspondant à la quote-part spécifique de l'administration municipale à l'égard des travaux d'infrastructures réalisés par le palier d'agglomération admissibles au programme d'aide financière administré par la TECQ.

(3) Le remboursement de la dette à long terme représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts servant à financer les coûts d'immobilisations et pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

(en milliers de dollars)

		2011						2010
Compétences d'agglomération		Éliminations (1)		Total		Total		
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations		
29 240	33 187	(16 236)	(14 733)	2 716 514	2 731 326	2 571 818		
	49			228 324	227 817	266 571		
2 434 996	2 418 734	(2 056 096)	(2 039 948)	378 900	378 786	360 465		
299 773	270 524			504 350	490 691	456 135		
619 644	605 676	(107 648)	(62 939)	959 511	981 564	823 808		
1 762	1 726			117 726	174 551	164 174		
83 861	87 346			185 963	181 379	186 453		
27 796	52 209		(3 452)	82 618	121 815	98 122		
136 287	180 089	(37 522)	(89 534)	147 932	151 057	195 241		
3 633 359	3 649 540	(2 217 502)	(2 210 606)	5 321 838	5 438 986	5 122 787		
359 853	376 571	(268 945)	(270 124)	764 914	819 297	271 592		
936 111	956 913	(710 789)	(711 133)	952 996	962 808	921 186		
1 487 620	1 517 875	(852 956)	(840 100)	1 458 699	1 489 822	964 462		
238 512	210 465	(276 080)	(275 423)	427 624	390 132	368 296		
39 921	31 158	(13 817)	(13 030)	137 755	125 671	131 053		
57 481	52 594	(31 605)	(32 494)	210 728	193 293	197 709		
101 875	120 505	(79 770)	(80 439)	465 388	496 611	470 087		
256 898	225 936	(540)	(3 976)	524 924	469 742	466 849		
3 478 271	3 492 017	(2 234 502)	(2 226 719)	4 943 028	4 947 376	3 791 234		
155 088	157 523	17 000	16 113	378 810	491 610	1 331 553		
(217 870)	(221 222)		(7 622)	(451 044)	(471 252)	(422 543)		
(50 948)	(11 649)	(17 000)	(16 113)	(89 406)	(57 217)	(45 631)		
	3 411			62 699	84 171	96 527		
(631)	(58 151)			1 069	(98 428)	(67 751)		
114 361	150 023		7 622	114 526	153 840	(692 103)		
62 782	83 634	(17 000)	(8 491)	88 888	82 366	(708 958)		
	19 935			16 654	102 724	200 052		

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

TABLEAU 2 – EXCÉDENT CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

	2011	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Revenus		
Quotes-parts		
Transferts	95 731	76 906
Autres revenus		
Contributions des promoteurs	5 735	18 082
Autres		4 532
	<u>101 466</u>	<u>99 520</u>
Acquisition d'immobilisations		
Administration générale	42 508	23 913
Sécurité publique	308	461
Transport	183 039	115 086
Hygiène du milieu	145 386	79 601
Santé et bien-être	3 000	9 506
Aménagement, urbanisme et développement	71 763	57 228
Loisirs et culture	163 962	103 460
	<u>609 966</u>	<u>389 255</u>
Déficit avant financement et affectations	<u>(508 500)</u>	<u>(289 735)</u>
Financement		
Financement à long terme des activités d'immobilisations	<u>449 452</u>	<u>334 440</u>
Affectations		
Activités de fonctionnement	21 458	29 455
Excédent des activités de fonctionnement affecté	13 453	13 445
Réserves financières et fonds réservés	24 137	11 261
	<u>59 048</u>	<u>54 161</u>
Excédent des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice	<u><u>98 866</u></u>	<u><u>98 866</u></u>

(1) Les éliminations sont liées aux opérations entre les organismes inclus dans le périmètre comptable.

(2) Les revenus comprennent des transferts de 31,8 M\$ (47,6 M\$ en 2010) correspondant à la quote-part spécifique de l'administration municipale à l'égard des travaux d'infrastructures réalisés par le palier d'agglomération admissibles au programme d'aide financière administré par la TECQ.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

(en milliers de dollars)

Compétences d'agglomération		2011				2010	
		Éliminations (1)		Total		Total	
Budget	Réalisations (2)	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations	
	16 113		(16 113)				
630 513	312 822			726 244	389 728	510 532	
	49			5 735	18 131	14 541	
17 000	1 825	(17 000)			6 357	4 502	
647 513	330 809	(17 000)	(16 113)	731 979	414 216	529 575	
26 211	16 286			68 719	40 199	26 742	
23 615	25 865			23 923	26 326	32 839	
667 799	376 139			850 838	491 225	567 487	
273 288	123 728			418 674	203 329	215 776	
	369			3 000	9 875	2 403	
15 128	5 767			86 891	62 995	55 094	
91 598	29 987			255 560	133 447	159 114	
1 097 639	578 141			1 707 605	967 396	1 059 455	
(450 126)	(247 332)	(17 000)	(16 113)	(975 626)	(553 180)	(529 880)	
331 662	217 714			781 114	552 154	702 912	
50 948	11 649	17 000	16 113	89 406	57 217	45 631	
16 865				30 318	13 445	10 692	
50 651	48 111			74 788	59 372	56 823	
118 464	59 760	17 000	16 113	194 512	130 034	113 146	
	30 142				129 008	286 178	

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Au 31 décembre 2011

TABLEAU 3 – EXCÉDENT ACCUMULÉ CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)

	2011	2010
Excédent accumulé		
Excédent des activités de fonctionnement non affecté	18 634	71 910
Excédent des activités de fonctionnement affecté	260 909	220 756
Réserves financières et fonds réservés	220 314	181 258
Déficit des activités d'immobilisations	(55 266)	(182 564)
Montant à pourvoir dans le futur	(751 352)	(597 513)
Investissement net dans les immobilisations	<u>6 062 706</u>	<u>5 837 760</u>
	<u>5 755 945</u>	<u>5 531 607</u>
Ventilation des différents éléments		
Excédent des activités de fonctionnement affecté		
Affectation à l'exercice suivant		62 700
Excédent affecté - Arrondissements	137 042	92 515
Excédent affecté - Projets spécifiques	65 892	24 577
Excédent affecté - Autres fins	57 975	40 964
	<u>260 909</u>	<u>220 756</u>
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières		
Gestion de l'eau	166 134	139 385
Gestion de la voirie	25 319	14 092
	<u>191 453</u>	<u>153 477</u>
Fonds réservés		
Parcs et terrains de jeux	10 706	10 085
Fonds de roulement	7 297	5 537
Solde des règlements d'emprunts fermés	3 509	4 951
Unités de stationnement	4 220	3 871
Autres	3 129	3 337
	<u>28 861</u>	<u>27 781</u>
	<u>220 314</u>	<u>181 258</u>
Montant à pourvoir dans le futur		
Mesures transitoires relatives au 1er janvier 2000		
Avantages sociaux	(21 723)	(27 800)
Avantages sociaux futurs		
Régime de retraite	664 123	822 447
Autres régimes	(199 140)	(199 140)
	<u>464 983</u>	<u>623 307</u>
Financement à long terme des activités de fonctionnement	<u>(1 194 612)</u>	<u>(1 193 020)</u>
	<u>(751 352)</u>	<u>(597 513)</u>
Investissement net dans les immobilisations		
Actif		
Placements - Fonds d'amortissement	1 539 855	1 411 743
Montants des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme	1 718 738	1 529 092
Immobilisations	10 178 450	9 872 602
	<u>13 437 043</u>	<u>12 813 437</u>
Passif		
Revenus reportés - Gains de change nets non matérialisés	(3 202)	(3 587)
Dette à long terme	(8 785 294)	(8 446 178)
Dette en cours de refinancement		
Dette n'affectant pas l'investissement net dans les immobilisations	1 414 159	1 474 088
	<u>(7 374 337)</u>	<u>(6 975 677)</u>
	<u>6 062 706</u>	<u>5 837 760</u>

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Au 31 décembre 2011

TABLEAU 4 – ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Dettes à long terme de l'administration municipale	6 974 715	6 864 766
<i>Ajouter</i>		
Activités de fonctionnement à financer à long terme	26 282	63 175
Activités d'immobilisations à financer à long terme	57 293	188 956
Autres		
Achat de terrains	12 497	10 751
Débiteurs gouvernement	29 332	31 550
<i>Déduire</i>		
Montant des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme	1 157 567	1 126 373
Montant accumulé pour le remboursement de la dette à long terme	1 173 480	1 150 689
Montant à recouvrer par l'entremise de redevances	321 631	300 267
Endettement net à long terme de l'administration municipale	4 447 441	4 581 869
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	697 400	684 990
Endettement net à long terme	5 144 841	5 266 859
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de la CMM	18 612	16 896
Endettement total net à long terme consolidé	<u>5 163 453</u>	<u>5 283 755</u>

2011

**Information financière
de l'administration
municipale**

Ventilation par
compétence

Gestion de l'eau

Ventilation des
charges mixtes

2011

**Information financière
de l'administration
municipale**

Ventilation par
compétence

Information financière de l'administration municipale

Exercice terminé le 31 décembre 2011

EXCÉDENT NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

	2011	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations (2)
Revenus		
Taxes	2 703 510	2 712 872
Paiements tenant lieu de taxes	228 324	227 768
Quotes-parts		
Transferts	204 577	220 159
Services rendus	266 056	258 028
Imposition de droits	115 964	172 825
Amendes et pénalités	102 102	94 033
Intérêts	54 822	71 992
Autres revenus	44 530	45 297
	<u>3 719 885</u>	<u>3 802 974</u>
Charges de fonctionnement		
Administration générale	674 006	712 850
Sécurité publique	727 674	717 028
Transport	728 128	720 197
Hygiène du milieu	465 192	455 090
Santé et bien-être	64 057	64 471
Aménagement, urbanisme et développement	176 937	164 135
Loisirs et culture	442 778	456 088
Frais de financement	260 283	242 471
	<u>3 539 055</u>	<u>3 532 330</u>
Excédent avant financement et affectations	<u>180 830</u>	<u>270 644</u>
Financement		
Remboursement de la dette à long terme (3)	<u>(224 236)</u>	<u>(230 623)</u>
Affectations		
Activités d'immobilisations	(21 158)	(11 340)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	62 699	80 760
Réserves financières et fonds réservés	1 700	(40 277)
Montant à pourvoir dans le futur	165	(3 805)
	<u>43 406</u>	<u>25 338</u>
Excédent des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice	<u><u>65 359</u></u>	<u><u>65 359</u></u>

(1) Les éliminations sont liées aux opérations intercompétences.

(2) Les revenus de transferts, ainsi que des charges de fonctionnement équivalentes présentées à la fonction hygiène du milieu, sont réduits d'un montant de 31,8 M\$ (47,6 M\$ en 2010) correspondant à la quote-part spécifique de l'administration municipale à l'égard des travaux d'infrastructures réalisés par le palier d'agglomération admissibles au programme d'aide financière administré par la TECQ.

(3) Le remboursement de la dette à long terme représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts servant à financer les coûts d'immobilisations et pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers.

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

(en milliers de dollars)

		2011				2010	
Compétences d'agglomération		Éliminations (1)		Total		Total	
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations	
29 240	33 187			2 732 750	2 746 059	2 583 721	
	49			228 324	227 817	266 571	
2 047 096	2 045 834	(1 668 196)	(1 667 048)	378 900	378 786	360 465	
159 293	146 949			363 870	367 108	342 899	
56 659	66 316	(41 569)	(44 853)	281 146	279 491	276 009	
1 762	1 726			117 726	174 551	164 174	
83 861	87 346			185 963	181 379	186 453	
27 796	37 472			82 618	109 464	89 885	
23 907	30 032			68 437	75 329	81 913	
2 429 614	2 448 911	(1 709 765)	(1 711 901)	4 439 734	4 539 984	4 352 090	
359 853	376 571	(262 306)	(264 425)	771 553	824 996	276 774	
936 111	956 913	(710 789)	(711 133)	952 996	962 808	921 186	
463 333	446 983	(379 304)	(379 546)	812 157	787 634	754 322	
238 512	210 465	(275 618)	(275 020)	428 086	390 535	368 662	
39 921	31 158	(4 732)	(4 732)	99 246	90 897	95 385	
57 481	52 594	(21 955)	(21 974)	212 463	194 755	198 330	
73 343	73 423	(55 061)	(55 071)	461 060	474 440	456 274	
150 552	145 811			410 835	388 282	398 243	
2 319 106	2 293 918	(1 709 765)	(1 711 901)	4 148 396	4 114 347	3 469 176	
110 508	154 993			291 338	425 637	882 914	
(141 952)	(145 381)			(366 188)	(376 004)	(358 325)	
(48 346)	(6 575)			(69 504)	(17 915)	(27 206)	
	415			62 699	81 175	96 527	
112	(56 825)			1 812	(97 102)	(69 277)	
79 678	67 244			79 843	63 439	(332 568)	
31 444	4 259			74 850	29 597	(332 524)	
	13 871				79 230	192 065	

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

EXCÉDENT NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

	2011	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Revenus		
Transferts	95 731	76 906
Autres revenus		
Contributions des promoteurs	5 735	18 082
Autres		4 532
	<u>101 466</u>	<u>99 520</u>
Acquisition d'immobilisations		
Administration générale	42 508	23 913
Sécurité publique	308	461
Transport	182 739	106 449
Hygiène du milieu	145 386	79 601
Santé et bien-être		28
Aménagement, urbanisme et développement	71 763	57 228
Loisirs et culture	163 962	103 460
	<u>606 666</u>	<u>371 140</u>
Déficit avant financement et affectations	<u>(505 200)</u>	<u>(271 620)</u>
Financement		
Financement à long terme des activités d'immobilisations	<u>446 452</u>	<u>334 440</u>
Affectations		
Activités de fonctionnement	21 158	11 340
Excédent des activités de fonctionnement affecté	13 453	13 445
Réserves financières et fonds réservés	<u>24 137</u>	<u>11 261</u>
	<u>58 748</u>	<u>36 046</u>
Excédent des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice	<u><u> </u></u>	<u><u>98 866</u></u>

(1) Les revenus comprennent des transferts de 31,8 M\$ (47,6 M\$ en 2010) correspondant à la quote-part spécifique de l'administration municipale à l'égard des travaux d'infrastructures réalisés par le palier d'agglomération admissibles au programme d'aide financière administrée par la TECQ.

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

(en milliers de dollars)

2011				2010
Compétences d'agglomération		Total		Total
Budget	Réalisations (1)	Budget	Réalisations	Réalisations
187 257	85 552	282 988	162 458	174 307
	49	5 735	18 131	14 541
	1 825		6 357	4 502
187 257	87 426	288 723	186 946	193 350
26 211	16 286	68 719	40 199	26 742
23 615	25 865	23 923	26 326	32 839
105 795	31 923	288 534	138 372	132 071
273 288	123 728	418 674	203 329	215 776
	369		397	1 677
15 128	5 767	86 891	62 995	55 094
91 598	29 974	255 560	133 434	158 957
535 635	233 912	1 142 301	605 052	623 156
(348 378)	(146 486)	(853 578)	(418 106)	(429 806)
239 009	156 145	685 461	490 585	599 033
48 346	6 575	69 504	17 915	27 206
16 865		30 318	13 445	10 692
44 158	49 239	68 295	60 500	56 823
109 369	55 814	168 117	91 860	94 721
	65 473		164 339	263 948

Information financière de l'administration municipale (suite)

Au 31 décembre 2011

EXCÉDENT ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ PAR COMPÉTENCE

	2011		Total
	de nature locale	de nature d'agglomération	
Excédent accumulé			
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement non affecté	70 406	(6 164)	64 242
Excédent des activités de fonctionnement affecté	213 988	6 071	220 059
Réserves financières et fonds réservés	88 831	125 641	214 472
Déficit des activités d'immobilisations	(2 141)	(14 699)	(16 840)
Montant à pourvoir dans le futur	(1 468 517)	485 168	(983 349)
Investissement net dans les immobilisations			4 069 729
			3 568 313
Ventilation des différents éléments			
Excédent des activités de fonctionnement affecté			
Affectation à l'exercice suivant			
Excédent affecté - Arrondissements	137 042		137 042
Excédent affecté - Projets spécifiques	59 883	6 009	65 892
Excédent affecté - Autres fins	17 063	62	17 125
	<u>213 988</u>	<u>6 071</u>	<u>220 059</u>
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
Gestion de l'eau	52 563	113 571	166 134
Gestion de la voirie	13 249	12 070	25 319
	<u>65 812</u>	<u>125 641</u>	<u>191 453</u>
Fonds réservés			
Parcs et terrains de jeux	10 706		10 706
Fonds de roulement	2 706		2 706
Solde des règlements d'emprunts fermés	2 258		2 258
Unités de stationnement	4 220		4 220
Autres	3 129		3 129
	<u>23 019</u>		<u>23 019</u>
	<u>88 831</u>	<u>125 641</u>	<u>214 472</u>
Montant à pourvoir dans le futur			
Mesures transitoires relatives au 1er janvier 2000			
Avantages sociaux		(15 559)	(15 559)
Avantages sociaux futurs			
Régime de retraite	(221 955)	551 554	329 599
Autres régimes	(96 320)	(9 914)	(106 234)
	<u>(318 275)</u>	<u>541 640</u>	<u>223 365</u>
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
	<u>(1 150 242)</u>	<u>(40 913)</u>	<u>(1 191 155)</u>
	<u>(1 468 517)</u>	<u>485 168</u>	<u>(983 349)</u>

Information financière de l'administration municipale (suite)

Au 31 décembre 2011

(en milliers de dollars)

	2010		Total
	de nature locale	de nature d'agglomération	
Excédent accumulé			
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement non affecté	118 265	(20 036)	98 229
Excédent des activités de fonctionnement affecté	193 336	6 487	199 823
Réserves financières et fonds réservés	59 815	118 055	177 870
Déficit des activités d'immobilisations	(99 368)	(80 171)	(179 539)
Montant à pourvoir dans le futur	(1 464 584)	544 673	(919 911)
Investissement net dans les immobilisations			4 077 331
			<u>3 453 803</u>
Ventilation des différents éléments			
Excédent des activités de fonctionnement affecté			
Affectation à l'exercice suivant	62 700		62 700
Excédent affecté - Arrondissements	92 515		92 515
Excédent affecté - Projets spécifiques	20 809	3 768	24 577
Excédent affecté - Autres fins	17 312	2 719	20 031
	<u>193 336</u>	<u>6 487</u>	<u>199 823</u>
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
Gestion de l'eau	35 422	103 963	139 385
Gestion de la voirie		14 092	14 092
	<u>35 422</u>	<u>118 055</u>	<u>153 477</u>
Fonds réservés			
Parcs et terrains de jeux	10 085		10 085
Fonds de roulement	2 272		2 272
Solde des règlements d'emprunts fermés	4 828		4 828
Unités de stationnement	3 871		3 871
Autres	3 337		3 337
	<u>24 393</u>		<u>24 393</u>
	<u>59 815</u>	<u>118 055</u>	<u>177 870</u>
Montant à pourvoir dans le futur			
Mesures transitoires relatives au 1er janvier 2000			
Avantages sociaux		(20 747)	(20 747)
Avantages sociaux futurs			
Régime de retraite	(204 857)	623 624	418 767
Autres régimes	(96 320)	(9 914)	(106 234)
	<u>(301 177)</u>	<u>613 710</u>	<u>312 533</u>
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(1 163 407)	(48 290)	(1 211 697)
	<u>(1 464 584)</u>	<u>544 673</u>	<u>(919 911)</u>

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

CHARGES PAR OBJET NON CONSOLIDÉES À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

	2011	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Rémunération		
Élus	9 352	10 865
Employés	695 027	713 128
Cotisations de l'employeur		
Élus	3 141	3 634
Employés	332 333	368 023
Transport et communication	25 686	26 835
Services professionnels, techniques et autres		
Honoraires professionnels	24 551	24 273
Achats de services techniques	212 228	169 929
Autres	2 181	1 983
Location, entretien et réparation		
Location	89 028	83 657
Entretien et réparation	50 122	43 639
Biens durables		
Travaux de construction		10 997
Autres biens durables	16 301	750
Biens non durables		
Fourniture de services publics	49 997	48 856
Autres biens non durables	100 505	96 276
Frais de financement		
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de :		
La municipalité	189 257	190 956
Gouvernement du Québec et ses entreprises	22 952	24 346
Autres tiers	46 764	24 078
Autres frais de financement	1 310	3 091
Contributions à des organismes		
Organismes municipaux		
Quotes-parts - Agglomération de Montréal	1 668 196	1 667 048
Société de transport de Montréal		
Communauté métropolitaine de Montréal	25 449	25 034
Villes reconstituées		
Autres	6 294	5 906
Organismes gouvernementaux		
Agence métropolitaine de transport		
Autres		49
Autres organismes	63 619	79 362
Autres objets		
Créances douteuses ou irrécouvrables	6 312	9 932
Autres	(101 550)	(100 317)
	<u>3 539 055</u>	<u>3 532 330</u>

(1) Les éliminations sont liées aux opérations intercompétences.

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

(en milliers de dollars)

Compétences d'agglomération		2011				2010	
		Éliminations (1)		Total		Total	
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations	
				9 352	10 865	8 737	
794 351	789 327			1 489 378	1 502 455	1 447 680	
				3 141	3 634	3 621	
385 494	414 362			717 827	782 385	192 613	
15 465	15 624			41 151	42 459	45 378	
15 087	13 373		(213)	39 638	37 433	42 703	
99 307	90 360	(721)	(2 219)	310 814	258 070	228 981	
754	770			2 935	2 753	2 665	
38 338	35 258	(32 830)	(32 868)	94 536	86 047	78 567	
32 350	28 302	(7 989)	(9 354)	74 483	62 587	57 582	
	4 781				15 778	19 688	
5 714	199	(29)	(199)	21 986	750	6 010	
36 620	32 163			86 617	81 019	79 386	
44 602	39 609			145 107	135 885	126 348	
97 270	93 775			286 527	284 731	289 064	
53 178	50 656			76 130	75 002	78 086	
				46 764	24 078	27 093	
104	1 380			1 414	4 471	4 000	
		(1 668 196)	(1 667 048)				
387 900	389 013			387 900	389 013	400 517	
4 551	4 476			30 000	29 510	29 707	
						508	
41 156	22 188			47 450	28 094	25 731	
47 701	47 701			47 701	47 701	42 611	
9 933	10 240			9 933	10 289	9 932	
34 079	34 083			97 698	113 445	102 982	
1 868	9 661			8 180	19 593	24 046	
173 284	166 617			71 734	66 300	94 940	
2 319 106	2 293 918	(1 709 765)	(1 711 901)	4 148 396	4 114 347	3 469 176	

2011

**Information financière
de l'administration
municipale**

Gestion de l'eau

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

**EXCÉDENT NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES LIÉ
À LA GESTION DE L'EAU PAR COMPÉTENCE**

	2011	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Revenus		
Quotes-parts - service de l'eau		
Quotes-parts - alimentation en eau potable		
Quotes-parts - réserve financière de l'eau		
Quotes-parts - financement des investissements TECQ		
Tarifification des eaux usées et vente d'eau potable Charlemagne		
Contribution destinée à l'amélioration du service de l'eau	140 373	140 576
Tarifification forfaitaire et au compteur	23 110	23 805
Autres revenus de sources locales	1 746	1 223
Transferts		(6)
Montant en provenance des taxes foncières, locatives et autres revenus	177 685	177 685
	<u>342 914</u>	<u>343 283</u>
Charges		
Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération	211 418	210 269
Fonctionnement	80 305	72 617
	<u>291 723</u>	<u>282 886</u>
Plan de redressement		<u>3 438</u>
Excédent avant financement et affectations	<u>51 191</u>	<u>56 959</u>
Financement		
Remboursement de la dette à long terme (1)	40 597	39 557
Affectations		
Activités d'immobilisations		15
Excédent des activités de fonctionnement affecté		
Réserve financière – Gestion de l'eau	(10 594)	(17 417)
	<u>(10 594)</u>	<u>(17 402)</u>
Excédent des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice	<u><u> </u></u>	<u><u> </u></u>

(1) Le remboursement de la dette à long terme représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts servant à financer les coûts d'immobilisations et pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers. Aux fins de ce tableau, le remboursement inclut les frais de financement.

(2) Les opérations intercompétences sont éliminées.

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

(en milliers de dollars)

Compétences d'agglomération		2011				2010	
		Éliminations (2)		Total		Total	
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations	
111 107	111 107	(90 143)	(90 143)	20 964	20 964	22 046	
51 502	50 240	(47 202)	(46 053)	4 300	4 187	3 173	
91 300	91 300	(74 073)	(74 073)	17 227	17 227	14 091	
2 069	2 069			2 069	2 069	780	
4 674	4 374			4 674	4 374	4 827	
				140 373	140 576	113 114	
				23 110	23 805	22 110	
333	1 077			2 079	2 300	2 545	
					(6)	(65)	
				177 685	177 685	177 140	
260 985	260 167	(211 418)	(210 269)	392 481	393 181	359 761	
		(211 418)	(210 269)				
169 778	155 501			250 083	228 118	204 523	
169 778	155 501	(211 418)	(210 269)	250 083	228 118	204 523	
	6 127				9 565		
91 207	98 539			142 398	155 498	155 238	
42 861	39 215			83 458	78 772	86 409	
	(3 677)				(3 662)	(2 056)	
	(2)				(2)	3 105	
(48 346)	(55 645)			(58 940)	(73 062)	(69 878)	
(48 346)	(59 324)			(58 940)	(76 726)	(68 829)	

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

**EXCÉDENT NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES LIÉ
À LA GESTION DE L'EAU PAR COMPÉTENCE**

	2011	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Revenus		
Transferts	65 134	59 255
Autres revenus		
	<u>65 134</u>	<u>59 255</u>
Acquisition d'immobilisations		
Production de l'eau potable		
Épuration des eaux usées		
Réseau secondaire d'acqueduc et d'égout	110 183	64 557
Immeubles		64
	<u>110 183</u>	<u>64 621</u>
Déficit avant financement et affectations	<u>(45 049)</u>	<u>(5 366)</u>
Financement		
Financement à long terme des activités d'immobilisations	<u>20 249</u>	<u>31 747</u>
Affectations		
Activités de fonctionnement		(15)
Excédent des activités de fonctionnement affecté		
Réserve financière - Gestion de l'eau	<u>24 800</u>	<u>815</u>
	<u>24 800</u>	<u>800</u>
Excédent des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice	<u><u></u></u>	<u><u>27 181</u></u>

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

(en milliers de dollars)

		2011		2010	
Compétences d'agglomération		Total			
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations	
115 281	53 552	180 415	112 807	112 761	
	37		37	129	
<u>115 281</u>	<u>53 589</u>	<u>180 415</u>	<u>112 844</u>	<u>112 890</u>	
179 887	86 011	179 887	86 011	100 364	
51 352	19 158	51 352	19 158	19 529	
17 100	6 516	127 283	71 073	55 869	
1 799	1 178	1 799	1 242	818	
<u>250 138</u>	<u>112 863</u>	<u>360 321</u>	<u>177 484</u>	<u>176 580</u>	
<u>(134 857)</u>	<u>(59 274)</u>	<u>(179 906)</u>	<u>(64 640)</u>	<u>(63 690)</u>	
<u>42 353</u>	<u>18 122</u>	<u>62 602</u>	<u>49 869</u>	<u>33 239</u>	
	3 677		3 662	2 056	
				480	
<u>92 504</u>	<u>47 371</u>	<u>117 304</u>	<u>48 186</u>	<u>51 255</u>	
<u>92 504</u>	<u>51 048</u>	<u>117 304</u>	<u>51 848</u>	<u>53 791</u>	
	9 896		37 077	23 340	

2011

**Information financière
de l'administration
municipale**

Ventilation des
charges mixtes

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À Monsieur le Maire,
Au président et aux membres du comité exécutif,
Aux membres du conseil de la Ville de Montréal,
Aux membres du conseil d'agglomération de Montréal

J'ai effectué l'audit du tableau de la ventilation des charges mixtes de la Ville de Montréal entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011. Cette ventilation a été établie par la direction de la Ville sur la base des règlements RCG06-054 et RCG06-054-1 adoptés par le conseil d'agglomération respectivement le 13 décembre 2006 et le 18 décembre 2008 (ci-après «les exigences réglementaires»).

Responsabilité de la direction pour la ventilation des charges mixtes

La direction est responsable de la préparation du tableau de la ventilation des charges mixtes conformément aux exigences réglementaires, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un tableau de la ventilation des charges mixtes exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le tableau de la ventilation des charges mixtes, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le tableau de la ventilation des charges mixtes ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant la préparation du tableau de la ventilation des charges mixtes. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le tableau de la ventilation des charges mixtes comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation du tableau de la ventilation des charges mixtes afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du tableau.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, le tableau de la ventilation des charges mixtes de la Ville de Montréal entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences réglementaires.

Le vérificateur général de Montréal,



Jacques Bergeron, CPA auditeur, CA

Montréal, le 28 mai 2012

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

TABLEAU DE LA VENTILATION DES CHARGES MIXTES PAR COMPÉTENCE

	2011	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Charges		
Administration générale	122 718	109 833
Sécurité publique		
Transport	9 831	6 649
Hygiène du milieu	5 820	4 595
Santé et bien-être	1 918	2 013
Aménagement, urbanisme et développement	33 591	30 841
Loisirs et culture	7 210	7 082
Total des charges	181 088	161 013

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2011

(en milliers de dollars)

Compétences d'agglomération		2011				Total		2010
		Éliminations		Total				Réalisations
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations			
100 675	101 095	(3 232)	(3 248)	220 161	207 680	197 963		
						23		
1 345	1 327		(13)	11 176	7 963	6 978		
7 601	6 512			13 421	11 107	6 884		
2 173	2 126			4 091	4 139	4 579		
10 470	9 898		(1)	44 061	40 738	46 683		
6 014	5 778			13 224	12 860	10 720		
128 278	126 736	(3 232)	(3 262)	306 134	284 487	273 830		

Administration municipale – Ventilation des charges mixtes – Notes complémentaires

31 décembre 2011

1- CHARGES MIXTES

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., c. E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (décret 1229-2005) et les décrets l'ayant modifié par la suite, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, les charges engagées par la Ville de Montréal dans l'accomplissement, par l'administration municipale, d'un acte qui relève de l'exercice, à la fois, d'une compétence d'agglomération et d'une autre compétence, sont des charges mixtes assujetties à un règlement du conseil d'agglomération qui établit tout critère permettant de déterminer quelle partie d'une charge mixte constitue une charge faite dans l'exercice des compétences d'agglomération.

L'expression « administration municipale » réfère à la Ville de Montréal excluant les organismes qu'elle contrôle.

2- VENTILATION DES CHARGES MIXTES

Les charges mixtes de l'administration municipale sont ventilées entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération selon les critères et la méthode de calcul définis dans les règlements RCG06-054 et RCG 06-054-1, adoptés par le conseil d'agglomération respectivement le 13 décembre 2006 et le 18 décembre 2008.

Ainsi, la partie d'une charge mixte liée aux activités de transport, hygiène du milieu, santé et bien-être, aménagement, urbanisme et développement ainsi que loisirs et culture, qui constitue une charge faite dans l'exercice des compétences d'agglomération, est déterminée en fonction de données quantitatives factuelles ou de l'évaluation quantitative des ressources humaines ou financières qui y sont consacrées.

De plus, la partie d'une charge mixte qui en est une d'administration générale réalisée par l'une ou l'autre des unités de soutien dans l'exercice des compétences d'agglomération est déterminée en fonction d'un taux des charges d'administration à appliquer aux charges d'agglomération, à l'exclusion des charges du service de la dette, des charges de contribution et des charges contingentes. Le taux des charges d'administration est calculé annuellement en fonction des critères définis aux règlements mentionnés ci-dessus. Le taux applicable en 2011 est de 6,37 %.

Les charges mixtes réelles sont réparties selon les taux utilisés lors de l'élaboration du budget 2011 de la Ville.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le tableau de la ventilation des charges mixtes de l'administration municipale est dressé conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, selon les mêmes méthodes comptables que celles énoncées à la note 2 des états financiers consolidés de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

De par leur nature, les charges mixtes de l'administration municipale n'incluent aucun élément de conciliation à des fins fiscales.

**Publié par la Ville de Montréal
Service des finances
Direction de la comptabilité
et du contrôle financier**

155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H2Y 1B5
Canada

ville.montreal.qc.ca/finances

Dépôt légal 2^e trimestre 2012
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 978-2-7647-1079-1

Design graphique et impression
Ville de Montréal
Studio de design graphique
000688-10767

Imprimé au Canada

English copies available upon request

Ce document est imprimé sur du
papier recycle



